

Architecture inspirée du paysage

GARE MARITIME DANS LA BAIE DE TADOUSSAC

ESSAI [PROJET] soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch

Annie Malouin

Superviseur

Jan Bartlomej Zwiejski : _____

École d'architecture
Université Laval
Hiver 2011

RÉSUMÉ

Cet essai propose une réflexion sur l'influence qu'exerce un paysage sur le projet d'architecture. Il permet d'engager une façon de lire et d'analyser le paysage afin de dégager des champs d'action pour intervenir sur un site bien précis, la baie de Tadoussac

Le travail de conception élaboré dans cet essai s'appuie sur les phénomènes de visualisation et de perception du paysage. L'analyse de site qui en découle devient un moteur générateur d'idées pour le projet d'architecture, une approche sensible au milieu qui s'avère intéressante pour son pouvoir d'évocation. Cette démarche ainsi que la méthode de conception qui lui est associée permet d'utiliser certains éléments importants dans la composition du paysage de Tadoussac et de les réinterpréter au travers de l'édification du projet. L'élaboration d'une gare maritime permettra ainsi de valider la démarche de conception et son utilisation. Ainsi, le projet se veut un processus en accord avec l'identité du site. En plus de vouloir s'inscrire dans l'expérience du lieu et de tirer parti du caractère maritime de Tadoussac et de son contexte, ce travail aspire à créer un lieu pouvant permettre aux habitants locaux de se rassembler et d'échanger.

On ne trouve jamais l'objet architectural d'un côté, le paysage de l'autre, mais toujours des alliances et des compositions entre des règnes, des matières, des fragments de nature très différente. Jamais un objet qu'il faut intégrer au paysage (...), mais une pente commune où l'objet devient paysage en même temps que le paysage devient architecture (...).

Béguin cité par Dagonet, 1995

ÉQUIPE D'ENCADREMENT

SUPERVISEUR – essai

Mme Denise Piché

Professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval.

SUPERVISEUR – projet

M. Jan B. Zwieski

Architecte et Professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval

MEMBRES DU JURY

M. Gian Piero Moretti

Architecte et Professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval

M. Laurent Goulard

Architecte et Professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval

Mme Alena Prochazka

M. Arch et Professeure à l'Université de Montréal

M. Jan B. Zwieski

Architecte et Professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval

REMERCIEMENTS

Cet essai (projet) fut sans aucun doute l'opportunité de mettre en œuvre toutes les capacités de conception, de synthèse et d'analyse acquises au courant de mon passage à l'École d'architecture.

Ces remerciements s'adressent à l'ensemble des personnes ayant participé de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Je tiens à remercier :

- ma famille, parents et sœur qui ont su être présents à chaque moment important et me dire les mots justes afin de me pousser toujours plus loin;
- mon conjoint, fidèle conseiller, qui a cru en moi à chaque minute et sans qui ce passage aurait été bien plus ardu;
- Jan Zwiejski avec qui j'ai eu une superbe collaboration et qui m'a écouté et guidé à chacun des pas de ce projet;
- Sans oublier Marie-Claude Guérin et Émilie Cayer-Huard à la Ville de Tadoussac qui m'ont fourni toutes les informations dont j'avais besoin et qui m'ont elles aussi apporté leur support.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	I
Équipe d'encadrement	II
Remerciements	III
Table des matières	IV
Liste des figures	VI
Contexte	1
1 _ Fondements de l'essai	
1.1 Introduction	3
1.2 La méthode_une approche au paysage	4
1.3 Site d'intervention	5
2_ Le paysage	
2.1 Le paysage perçu	7
2.2 Le paysage de littoral	9
3 _ Lire le paysage	
3.1 Démarche	10
3.2 Analyse visuelle	12
3.3 Analyse perceptuelle	17
3.4 Analyse contextuelle	21
4 _ Dialoguer avec la paysage	
4.1 L'esprit du lieu	22
4.2 Le rôle de l'eau dans le paysage	23
4.3 L'horizon	24
4.4 Les montagnes	25
4.5 Le patrimoine bâti	26

5 _ Composer l'architecture par le paysage

5.1 Mission	27
5.2 Implantation	27
5.3 Concept formel	28
5.4 Fonctionnement général	30
5.5 Matérialisation	31
5.6 Paysage – nature = bioclimatique	31
5.7 Ambiances intérieures et extérieures	32
Retour critique	34
Conclusion	35
Bibliographie	36
Annexe 1 Planches	38
Annexe 2 Carte de Tadoussac	44
Annexe 3 Grille d'analyse du paysage selon Charles Avocat	45

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Localisation de Tadoussac_ **Source:** [En ligne] Google.ca
- Figure 2 : Le fjord du Saguenay à l'embouchure_ **Source:** [En ligne] Flickr.com (Jean-Pierre Bonin)
- Figure 3 : L'embouchure du fjord de la rivière Saguenay_ **Source:** [En ligne] Flickr.com(Jean-Pierre Bonin)
- Figure 4 : Rencontre du 17 février 2011
- Figure 5 : Hôtel Tadoussac-1915_ **Source:** [En ligne] Musée McCord
- Figure 6 : Le quai de Tadoussac – Été 2010
- Figure 7 : Raisonnement selon différentes_ **Source:** (Marty (2009))
- Figure 8 : Schéma – Définition du paysage
- Figure 9 : Analyse des axes visuels du site
- Figure 10 : Analyse de la forme de l'implantation humaine
- Figure 11 : Représentation schématique des hauteurs de marées
- Figure 12 : Analyse des forces topographiques
- Figure 13 : Démonstration de la géométrie du paysage_ **Source:** [En ligne] Flickr.com(Jean-Pierre Bonin)
- Figure 14 : Démonstration des écrans visuels présents sur le site_ **Source:** [En ligne] Flickr.com
- Figure 15 : Unités paysagères_ **Source:** Marie-Josée Deschênes, architecte
- Figure 16 : Unités paysagères (suite)_ **Source:** Marie-Josée Deschênes, architecte
- Figure 17 : Synthèse des unités paysagères en plan_ **Source:** [En ligne] Flickr.com(Jean-Pierre Bonin)
- Figure 18 : Plage de Tadoussac - surbaissement_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 19 : Vue vers le fleuve de la plage_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 20 : Plage de Tadoussac_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 21 : Boisé de la presqu'île_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 22 : Promenade à l'ouest de la presqu'île vers fleuve_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 23 : Promenade à l'ouest de la presqu'île vers le fjord_ **Source:** [En ligne] Flickr.com
- Figure 24 : Vue vers le fleuve du bout de la presqu'île_ **Source:** [En ligne] Flickr.com
- Figure 25 : Vue vers Tadoussac de Pointe Rouge_ **Source:** [En ligne] Flickr.com
- Figure 26 : Affaissement du terrain du plateau_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 27 : Contrebas du plateau – Plage de la Pointe Rouge_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 28 : Arrivée vers la Baie de Tadoussac_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 29 : Village typique maritime_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 30 : Promenade de la baie_ **Source:** Annie Malouin
- Figure 31 : Calle à bateaux_ **Source:** Annie Malouin

Figure 32 : Grandes entités paysagères

Figure 33 : Parcours et accès

Figure 34 : Analyse bioclimatique

Figure 35 : Pointe de l'Islet_Effets de l'eau sur le paysage_**Source:** Marie-Josée Deschênes, architecte

Figure 36 : Chapelle des indiens _ Horizontalité de l'étendue d'eau_**Source:** Marie-Josée Deschênes,

Figure 37 : Le fjord de Saguenay _ Forces émanant de la topographie_**Source:** [En ligne] Flickr.com

Figure 38 : Le village de Tadoussac _ Un patrimoine bâti au caractère singulier

Figure 39 : Analyse historique de l'évolution de l'implantation du bâti

Figure 40 : Implantation_paysage de Tadoussac

Figure 41 : Forme du quai

Figure 42 : Coupe transversale_lisibilité des entités

Figure 43 : Coupe longitudinale

Figure 44 : Concept formel

Figure 45 : Élévation Sud_ouverture vers le fleuve

Figure 46 : Élévation Nord_volume en suspension

Figure 47 : Balcon semi-extérieur

Figure 48 : Élévation Est_fragmentation du volume

Figure 49 : 2^{eme} étage

Figure 50 : 1^{er} étage

Figure 51 : Rez-de-chaussée

Figure 52 : Sous-sol

Figure 53 : Coupe technique_matérialisation

Figure 54 : Concept de chauffage

Figure 55 : Concept de ventilation

Figure 56 : Fonctionnement de la paroi active

Figure 57 : Rayonnement façade ouest_protection

Figure 58 : Rayonnement façade sud_captation

Figure 59 : Élévation ouest_contrastes plein-vide

Figure 60 : Le hall_simplicité du volume, contraste éclairage direct indirect

Figure 61 : Le quai_brume, reflète, silhouette

Figure 62 : Projet comme synthèse du paysage _ lanterne dans la nuit

CONTEXTE

*Nous étions parvenus sur un coin de la falaise
Véritable balcon d'où l'on pouvait à l'aise
Contempler dans sa fière et rude majesté
Du morne Tadoussac l'horizon tourmenté
Du haut de ce plateau, dans cette nuit tombante
L'ombre était solennelle et la scène absorbante*

*Là, le Saguenay noir avec ses pics célèbres
Qui, jetant des flots d'ombre opaque aux alentours
Semblent comme un amas de fabuleuses tours
Pleines de je ne sais quel farouche mystère
Dressé là pour garder la ténébreuse artère*

VOYAGE AU PAYS DE TADOUSSAC

J.-Edmond Roy_1889

Tadoussac, petit village balnéaire de 800 âmes situé à l'embouchure de la rivière Saguenay, est le plus ancien des établissements permanents canadiens. Depuis plus de 400 ans Jacques Cartier, Samuel de Champlain, les Jésuites et bien d'autres en ont parlé. Villégiateurs, touristes et voyageurs de tous genres ont vite découvert et fréquenté ce village au site exceptionnel. Parce que Tadoussac devient l'un des lieux de tourisme et de mémoire les plus fréquentés du Québec, il a été jugé utile de présenter ci-haut l'un des premiers poèmes à saveur paysagère consacré à ce site patrimonial.

La région de Tadoussac est principalement constituée de zones rurales ou sauvages. Le territoire municipal est bordé par 2 parcs nationaux et provinciaux tels que le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et le Parc national du Saguenay

La rivière Saguenay se jette dans le fleuve Saint-Laurent en ce lieu précis et y apporte de l'eau douce froide. Or, à cet endroit, du fait que le fleuve contient de l'eau salée et qu'il soit beaucoup plus profond, on assiste à la construction de turbulences idéales pour que croissent une faune et une flore uniques. C'est la raison pour laquelle les

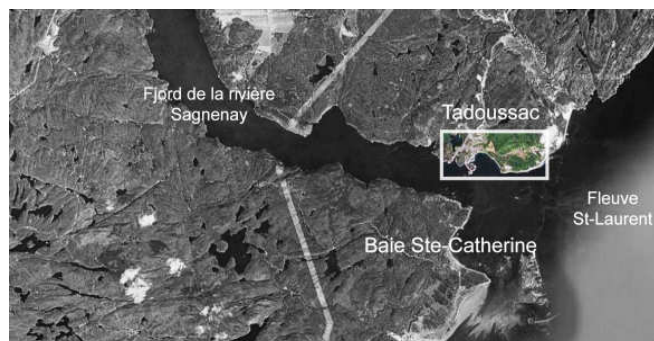


Figure 1 : Localisation de Tadoussac



Figure 2 : Le fjord du Saguenay à l'embouchure



Figure 3 : L'embouchure du fjord de la rivière Saguenay

baleines s'y donnent rendez-vous. Le fond marin autour de Tadoussac est devenu le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Transversalement, le fjord du Saguenay est une vallée glaciaire typique en forme d'auge, envahie par les eaux marines après la fonte des derniers glaciers. Son profil longitudinal, non moins remarquable, se distingue par son surcreusement en amont de la rivière. Il se distingue également par un seuil rocheux non érodé par les glaciers.

Le mot fjord, emprunté au norvégien, a une signification plus restreinte à l'extérieur de la Norvège. Dans ce pays, il désigne non seulement les vallées glaciaires envahies par la mer, mais également un tout petit bras de mer. Dans le fjord du Saguenay, les eaux sont très froides et le fond est composé d'argile recouverte de sable. (Limoges, 2002)

Les plages sont très rares en bordure du fjord du Saguenay. Les secteurs de baie Éternité, de baie Sainte-Marguerite, de l'anse Saint-Étienne et de Tadoussac sont pratiquement les seuls endroits où on les retrouve. À quelques kilomètres du village, on peut y escalader les plus hautes dunes du Canada. Les terrasses que l'on aperçoit à plusieurs endroits sur le territoire du parc du Saguenay sont des terrasses d'origine fluvio-glaciaire ou marine. Les premières sont composées essentiellement de sédiments fluvio-glaciaires et les secondes comportent principalement des sédiments marins. Ces terrasses ont été formées par le retrait des eaux, suite au redressement du continent après la dernière glaciation. (Limoges, 2002) Puisque ce redressement s'est produit par étape, il y a eu formation de terrasses étagées, donnant l'apparence d'escaliers conçus pour des géants. Elles sont présentes tout au long du fjord du Saguenay et dans les vallées affluentes. Les terrasses situées dans le secteur de Tadoussac sont particulièrement imposantes.

1 _ FONDEMENTS DE L'ESSAI

1.1 Introduction

L'essai (projet) propose une réflexion sur l'influence qu'exerce un paysage sur le projet d'architecture. Il permet d'engager une façon de lire et d'analyser le paysage afin de dégager des champs d'action pour la transformation de la baie de Tadoussac par l'implantation d'une gare maritime. Elle vise à démontrer par l'étude des paysages qu'il est possible d'y intégrer un bâtiment de grande dimension. Par l'implantation de ce bâtiment en bout de quai, l'essai (projet) vise donc la question de l'intégration des bâtiments portuaires à leur environnement naturel et bâti. Ce projet d'architecture propose la réalisation d'un plan d'ensemble pour le quai ainsi que la conception du bâtiment du terminal.

« Ne serait-ce pas le moment, pour ceux qui s'intéressent au paysage au travers de l'aménagement, de tenter d'éclaircir les relations entre paysage, apparence et espace concret? » (Bernard Lassus, 1994)

Le processus de recherche-crédation se devait de débiter par le choix d'un projet qui vienne combler un besoin réel de la population. En l'occurrence, l'élaboration d'une gare maritime venait s'inscrire en accord avec les orientations de la MRC Haute-Côte-Nord, qui tend vers la diversification de son économie, aujourd'hui basée quasi exclusivement sur le tourisme. Le projet de gare maritime visé dans le cadre de cet essai (projet), en plus de vouloir s'inscrire au paysage naturel et bâti, aspire à créer un lieu qui exprime et répond aux besoins des visiteurs et des habitants. Le projet est intéressant pour les habitants de Tadoussac parce qu'il pourrait contribuer à stimuler l'économie locale par l'augmentation considérable du nombre de touristes qu'il pourrait générer. Outre les considérations économiques, ce projet permettrait de valoriser l'histoire et la culture de ce territoire par la requalification de la baie et de la promenade longeant cette dernière. Ce site possède un potentiel énorme pour le développement du projet en rapport avec le sujet à l'étude et les objectifs visés par l'essai (projet). Son intérêt réside justement dans le fait qu'il y a présence à la fois d'une force du paysage et de la nécessité et de la volonté du changement. Le projet semble une parfaite occasion pour éveiller la sensibilité de tout un chacun à l'importance du paysage.

Ayant toujours accédé à ce site magnifique par voies maritimes, que ce soit à l'époque coloniale ou encore aujourd'hui avec comme seul accès le traversier de baie Ste-Catherine, le projet se veut également un hommage au caractère maritime particulier qui habite le site de Tadoussac.

Puisqu'il s'agit d'un projet qui est réellement mis en branle à l'heure actuelle par les autorités municipales, ce travail permet de collaborer avec les divers intervenants au futur mandat. Les discussions sur les thèmes et les enjeux qui suivent aux diverses rencontres, donnent ainsi la possibilité de générer des pistes de conception intéressantes et de stimuler la création du projet.

1.2 La méthode - une approche au paysage

Les paragraphes qui suivent présentent la méthode de recherche utilisée avant et pendant l'élaboration de l'essai (projet). Cette méthode de recherche s'est étalée sur deux semestres soit celui de l'automne 2010 et de l'hiver 2011.

L'essai (projet) passe en revue dans un premier temps le point de vue de divers auteurs sur le paysage et la façon de l'aborder. C'est grâce à cette démarche qu'il sera possible de comprendre l'entité du paysage de Tadoussac et d'en arriver à l'interroger et à le comprendre afin qu'il fonde et inspire la création du projet d'architecture. Dans un deuxième temps, ce cheminement a mené au développement d'une méthode de lecture du paysage à la fois basé sur les aspects subjectifs et objectifs que suggèrent les lectures théoriques pour enfin permettre d'en arriver, dans un troisième temps, à la lecture de ce paysage maritime et à l'identification de thèmes lui donnant son identité et son caractère particulier. La démarche considère plusieurs composantes générant le caractère identitaire du paysage en général et du paysage maritime en particulier. Les notions de lecture de paysage et de composition dont elle s'inspire servent ainsi de ligne directrice pour l'élaboration du projet.

Enfin, dans un troisième temps, la démarche recherche création consiste en une saisie de données (images, croquis, cartes) faite sur place, ainsi que des entretiens avec les intervenants au projet qui se sont étalés sur les deux semestres.



Figure 4 : Rencontre du 17 février 2011

Intervenants rencontrés

Hugues Tremblay, maire de la Ville de Tadoussac

Marie-Claude Guérin, directrice générale de la Ville de Tadoussac

Émilie Cayer-Huard, agente au développement touristique et responsable des croisières internationales

Micheline Simard, élue responsable culture, aménagements, tourisme et gens d'affaires

Éric Gagnon, élu responsable transport, urbanisme, réaménagements locaux

Claude Brassard, directeur de la culture, du tourisme et du patrimoine

Dominic Gobeil, gestionnaires relations externes, Parc marin Saguenay

Vincent Métivier, ing.hydraulique Génivar

André Roy, directeur journal local « Le miroir »

Caroline Fortier, présidente Marina Tadoussac

1.3 Site d'intervention

Le village de Tadoussac est reconnu comme le plus vieux du Québec. Il constitue un bastion de l'histoire de la colonisation de la Nouvelle-France. Les événements qui ont marqué la petite histoire de Tadoussac se déroulent à trois époques qui se chevauchent parfois : le commerce des fourrures (1600 à 1859), l'industrie du bois (1838-1897) et le tourisme (1862 à aujourd'hui).

En 1535, Jacques Cartier est saisi par sa beauté et y jette l'ancre pour visiter les lieux. Il est suivi de Pierre de Chauvin, Sieur de Tonnetuit en 1599 et de Samuel de Champlain (1603) qui y ont tourné les premières pages de l'histoire permanente européenne en Amérique du Nord.



Figure 5 : Hôtel Tadoussac-1915

Vers 1838, William Price fait construire une scierie fonctionnant à vapeur près de l'Anse à l'Eau (voir carte en annexe). C'est à cet emplacement que prend naissance le premier hameau villageois de Tadoussac. On y construit des habitations, des entrepôts, une forge, une boulangerie ainsi qu'une chapelle. Vers 1850, les premiers bateaux à vapeur transportant des passagers sur les eaux du fleuve et du Saguenay font escale à Tadoussac.

En 1865, l'Hôtel Tadoussac ouvre ses portes. C'est le début de la villégiature dans la région. En 1927, un traversier transportant les automobiles assure des liaisons régulières entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine, sur la rive ouest du Saguenay. (Hôtel Tadoussac, 2008)

Le village moderne de Tadoussac est situé non loin du poste de traite originel. C'est maintenant une destination touristique prisée, principalement pour l'observation des baleines et grâce à la beauté sauvage du fjord glaciaire de la rivière Saguenay. Plus de 300 000 touristes visitent chaque année ce village de moins de 1 000 âmes.

Tadoussac a d'abord été choisi comme site d'intervention pour sa localisation. Étant à l'embouchure de la rivière Saguenay et agissant comme porte d'entrée de la région de la Côte-Nord, elle est une plaque tournante de l'industrie touristique. Ayant depuis toujours fait office de lieu de rencontre et de pause, le projet voulait s'inscrire dans cette continuité et offrir à de nouveaux visiteurs l'opportunité de connaître et de vivre un site et un village aux multiples paysages. Le site s'avérait aussi intéressant de par la cohabitation de plusieurs composantes sensibles tels la faune, la flore, le patrimoine bâti et l'histoire qui permettait de mettre en œuvre la démarche de recherche-crédation de mise en valeur par les composantes du paysage.

Le site d'intervention quant à lui s'imposait de lui-même. La baie de Tadoussac se referme à l'ouest par une avancée dans l'étendue de l'eau qui prend la forme d'une presqu'île. C'est le long de cette colline de roc qu'a été construit à l'époque un long quai qui joint la côte jusqu'au bout de la presqu'île. Cet endroit, qui fut autrefois le centre des opérations des industries du bois, accueille aujourd'hui une marina ainsi que les commodités nécessaires aux croisières d'observation des mammifères marins. Le bout de ce quai se termine par un vaste espace de forme carré que se sont approprié les services de la Garde côtière canadienne. Occupant le site 8 mois par année, ils rendent inaccessible au public cet espace qui pourtant offre l'un des plus beaux points de vue sur le village balnéaire. Le site s'avérait donc intéressant à étudier à cause de la cohabitation du caractère maritime et industriel dans son environnement immédiat. Il devenait d'autant plus intéressant de repenser ce lieu de façon à le redonner à la population.



Figure 6 : Le quai de Tadoussac – Été 2010

2 _ LE PAYSAGE

2.1 Le paysage perçu

La notion de paysage semble simple et connue de tous. Pourtant, lorsqu'on s'interroge sur l'origine de celui-ci et de son évolution, sa définition se complexifie. Afin d'être en mesure de s'inscrire au paysage et d'en imaginer une lecture nouvelle par l'apport de l'architecture, il est important de saisir la notion même de paysage. La comparaison et la mise en relation de certaines de ces visions serviront à développer la thèse du présent essai (projet).

Paysage [peizaʒ] n.m. Partie d'un pays que la nature présente à un observateur. → site, vue.

Dictionnaire Robert, 2010

Il est intéressant de constater dans cette définition que l'expression « partie d'un pays » expose bien l'idée que le paysage est considéré comme un « environnement » inscrit dans un territoire. L'un ne peut donc être dissocié de l'autre, car sa compréhension réside dans son interaction avec l'environnement plus global dans lequel il est inscrit. (Marty, 2009)

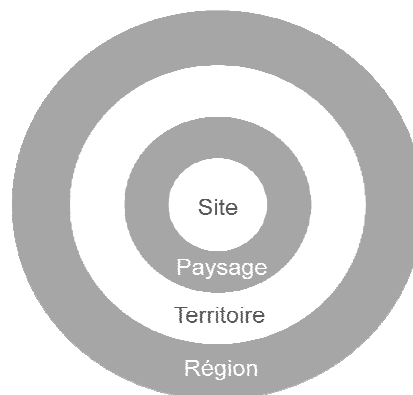


Figure 7 : Raisonnement selon différentes échelles (Marty (2009))

Autre élément inusité à découvrir dans une définition usuelle est que le paysage est indissociable de la personne qui le contemple: « nature présente à un observateur ». Berque (1994), considérant l'homme comme coparticipant au monde de la vie, présente le concept de paysage comme étant l'interaction de l'homme avec son environnement.

« Si l'œuvre de l'homme a un rôle dans le poème du monde, un rôle nécessaire, elle perd tout son sens lorsqu'on prétend s'en détacher. Nécessaire, elle l'est parce qu'en disant le poème, elle le porte plus loin; mais nullement suffisante, car elle ne serait rien si le poème ne le portait déjà, comme une houle plus longue et plus profonde porte une vague au déferlement qui la dépasse elle-même ». Berque (1994)

Ainsi, l'œuvre de l'homme transforme le paysage et le concepteur doit être conscient de ce pouvoir. Suivant cette idée, si le paysage vit par le regard que chacun porte sur lui et « résulte d'une construction et d'une interprétation humaine » (Flatrès-Mury, 1982), les interventions et les changements dans le milieu transforment sans doute la vision que nous portons sur celui-ci et, par le fait même, ils génèrent une

nouvelle compréhension de son ensemble. De là sans doute la pensée qui est à la base de la réflexion de plusieurs théoriciens et qui indique qu'un paysage qui n'est pas apprécié, contemplé, considéré ne serait simplement qu'un pays. Cuenca (cité dans *Court traité du paysage*-Alain Roger, 1997) disait même :

« Le paysage n'existe pas, il nous faut l'inventer »

Il est donc de circonstance et d'intérêt de constater que certains visionnaires perçoivent en ces paysages empreints de l'activité humaine un vaste potentiel et défendent l'idée que ces sites, nécessitant une large compréhension et une profonde réflexion, offrent une occasion sans égal de leur offrir un second souffle.

Les termes *pays* et *environnement* par intérim demandent eux aussi à être éclaircis.

Pays : [peɪ] n.m. Territoire habité par une collectivité et constituant une réalité géographique dénommée; nation

Environnement : [ɑ̃vʁɔnmɑ̃] n.m. Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants (en particulier l'homme) se développent. → Ambiance, atmosphère, entourage, habitat, milieu.

Ici, le terme environnement tel qu'on le décrit aujourd'hui dans le Petit Robert (2010) est un terme beaucoup plus récent dans notre langue. Il réfère davantage à une analyse scientifique quantifiable et mesurable qui comme le terme pays, n'implique ni la subjectivité ni l'appréciation esthétique de l'observateur. Contrairement à l'environnement, le paysage n'existe pas en soi, il n'existe qu'à travers la perception de l'individu. Le paysage existe par la lecture de l'environnement. Il y a donc même à travers la définition de l'ensemble des termes composants la définition du paysage une opposition entre objectivité et subjectivité. Cet éclaircissement permet de comprendre pourquoi les définitions fournies par les auteurs qui abordent la notion de paysage sont très diversifiées. En effet, il existe une diversité des conceptions et des approches d'un même paysage par les observateurs qu'ils soient architectes, designers urbains, paysagistes, artistes et géographes.

Toutefois, chacun peut nous amener à découvrir, à voir et à ressentir les paysages autrement, y compris ceux qui nous paraissent les plus banals. François Béguin (1995) fait une comparaison intéressante entre le paysage tel que perçu par des artistes et le paysage tel que senti par des architectes. Pour Béguin, le paysage des artistes se voit comme une opportunité de transformer une vision et une émotion en une série de qualités objectives que laissent transparaître la matière et l'espace. Pour sa part, le paysage des architectes est plutôt une occasion de penser l'effet architectural comme étant une résultante de l'interaction et de la fusion entre le bâtiment et le milieu. Suivant cette logique, nous pouvons croire que le paysage des paysagistes se retrouve à mi-chemin entre celui de l'artiste et celui de l'architecte, car il veut à la fois modifier une impression ressentie et générer une interaction entre les interventions et le milieu. Son intervention tend toutefois à s'effacer davantage au profit du lieu. Bien que ces perceptions soient différentes, il n'en reste pas moins que le paysage, peu importe sa nature, demeure un lieu privilégié de d'invention et de création et constitue certes une « manière intéressante de traiter l'imprévu et d'en tirer parti pour la collectivité. »

Ainsi, dans le cadre de l'essai (projet), c'est par l'intervention de l'architecture à l'intérieur du site de la baie de Tadoussac, par le regard que chacun portera sur ce milieu ainsi que par la reconnaissance d'un sens et l'attribution d'une valeur à celui-ci qu'émergera le projet d'architecture inspiré du paysage.

2.2 Le paysage de littoral

Tadoussac, est bordé au sud comme à l'ouest et à l'est par de vastes étendues d'eau. Il s'avère intéressant alors de considérer comment a évolué ce concept de paysage de littoral ainsi que cette fine limite à mi-chemin entre terre et mer et comment elle a été traitée au travers les âges.

Du moyen âge jusqu'au 17^e siècle, les termes employés pour parler de cette limite entre terre et mer sont bord, rive et rivage de la mer, ou grève. Au 18^e siècle apparaît un nouveau mot, « littoral », dont le concept va évoluer. Aujourd'hui, ce mot est employé autant comme nom que comme adjectif. Comme souvent, différentes corporations se le sont approprié en lui donnant des significations différentes. Le littoral a donc un sens et une emprise différente selon qu'il s'agit d'une approche scientifique, réglementaire ou d'aménagement.

Les formes et le traitement des berges sont fondamentaux dans la nature des liens que la ville entretient avec l'eau. Ils expriment l'articulation entre les 2 milieux et traduisent la force du lien entre la cité et le milieu aquatique. L'utilisation de la nature comme filtre entre l'urbain et le plan d'eau est le traitement le plus répandu dans les projets. Refusant un contact direct entre ville et eau, nombreux sont les architectes qui placent un parc sur la berge pour assurer cette transition. Certains créent un front bâti ce qui renforce le contraste entre la ville et l'eau. D'autres rehaussent les bâtiments portuaires afin de mieux marquer le front de mer. De cette façon, ils changent leur image désuète et offrent ainsi des espaces permettant de redynamiser le quartier tout en maintenant son équilibre social. (Prelorenzo, 1993) La présence de l'eau invite donc à une réflexion sur le traitement d'un espace ouvert, naturel ou artificiel qui sépare autant qu'il relie (Moore et Lidz, 1994). Face à la limite constituée par le bord de l'eau, les fonctionnements des fronts se modifient, s'infléchissent et se renversent. Évidemment d'après Schultz, ces diverses pratiques ou usages de l'eau par les concepteurs renvoient la plupart du temps à un certain rapport avec la nature dont l'eau, on le sait, est un des éléments symboliques.

Qu'ils soient frange, îlot, friche, les sites de bord de mer présentent selon Prelorenzo, un double front; un front externe et un front interne. Cela veut dire que tout site s'articule à la fois autour d'une relation au bord, au contexte, à l'environnement et à sa topographie. Il paraît important de mettre en valeur ces deux dimensions que nous définissons comme « articulation à l'environnement » et comme « mémoire du lieu » qui établissent une sorte de repère susceptible d'ordonner les projets. La mémoire du lieu tout comme son environnement sont les balises du site maritime. Les paysages de proximité parlent de leur histoire et orientent l'avenir du site.

C'est ainsi que dans cet essai (projet) la compréhension de l'influence de l'eau dans le paysage ainsi que son impact au niveau du littoral permettra de mettre en forme un projet en accord avec les caractères importants de son paysage.

3 _ LIRE LE PAYSAGE

3.1 Démarche

Avant d'être en mesure de décrire et de comprendre le paysage du site visé, il est important de connaître par quels moyens il est possible d'y parvenir. Il n'existe pas une seule méthode pour lire le paysage, mais bien plusieurs. Chaque site est différent et doit se lire d'une façon particulière, une méthode qui lui est propre.

L'objectif ici est d'établir des outils d'analyse basés sur plusieurs auteurs autant géographes qu'architectes. C'est en s'inspirant de l'interaction entre ces composantes que sera faite l'identification de thèmes marquant le paysage. Ils permettront de constituer les lignes directrices en vue d'orienter un projet en harmonie avec le site.

« Le paysage apparaît comme une écriture qui relève des cultures humaines, inscrite sur un support : la nature avec laquelle il a fallu composer. »

Lizet (1987)

Tel que vu précédemment, les citoyens influent à leur manière sur la formation du paysage. Le paysage se présente ainsi comme une connaissance qui passe par les filtres de la perception visuelle. Le paysage n'a alors de réalité que dans sa visibilité et c'est pourquoi nous tenterons dans le cadre de cet essai (projet) d'en déterminer les éléments les plus importants.

D'après Huguette Flatrès-Mury (1982 :343), l'analyse du paysage est fondamentalement ambiguë, car le paysage procède de deux types de faits de nature différente et pourtant mêlés; il a pour base une fraction de l'espace, composée d'éléments géographiques d'ordre matériel, mesurable, susceptible d'être analysé objectivement, et pour aboutissement la réaction individuelle de l'amateur de paysage, qui relève du goût personnel, de la subjectivité et dont l'étude est essentiellement du domaine psychologique. Le paysage n'est pas une simple élaboration intellectuelle ou imaginaire, une abstraction; il n'est pas davantage la copie exacte de l'espace concret. Mais son analyse doit tenir compte des 2 types de données.

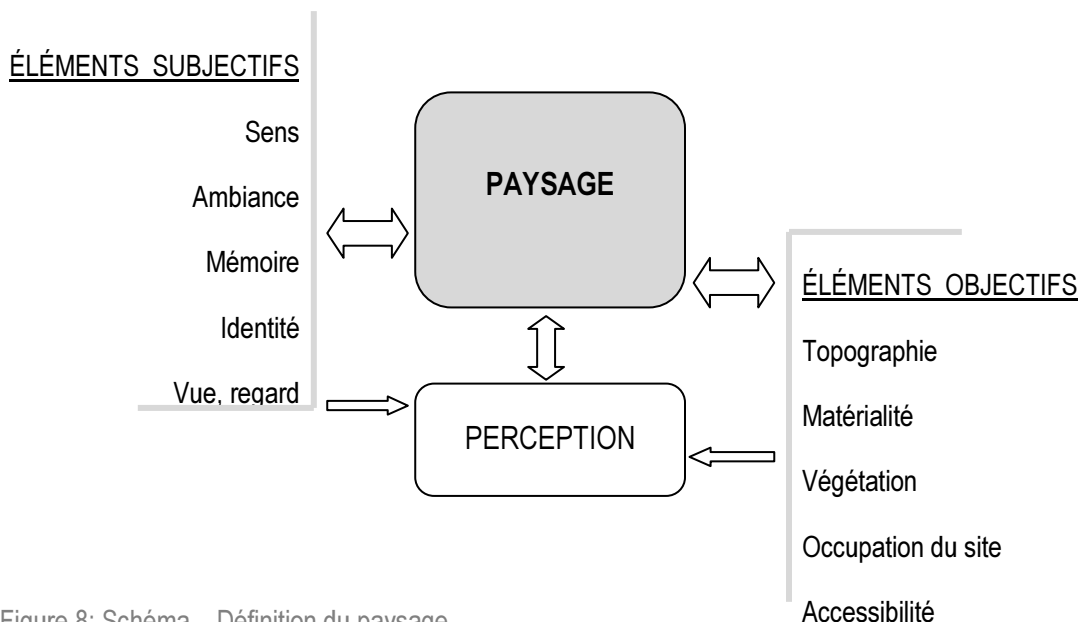


Figure 8: Schéma – Définition du paysage

Les difficultés en ce domaine résident donc dans l'analyse objective d'un phénomène en partie subjectif et dans sa quantification.

C'est d'ailleurs ce qu'avance Avocat (1984), Béguin (1995), Norbert-Schultz (1981); le paysage est le point de rencontre de 2 réalités différentes dont il faut tenir compte lors de l'analyse du celui-ci. La meilleure méthode d'analyse est donc une mise en relation des éléments objectifs et subjectifs. C'est ce qui sera le point de départ d'analyse du paysage de Tadoussac

De nombreuses méthodes d'évaluation ont été mises au point aux quatre coins du monde. Dans les pays anglo-saxons et en France, la plupart de celles-ci font appel à une méthode analytique qui vise à évaluer le paysage en analysant ces composantes et en mesurant leur qualité pour en faire une somme de résultats. Ainsi, la méthode qui sera utilisée dans le cadre de cet essai (projet) s'inspire principalement de 3 auteurs : Charles Avocat(1983), Flatrès-Mury(1982) et Albert(1976) qui, à mon avis et suite à mes recherches, combine les éléments les plus pertinents de l'analyse paysagère autant au niveau subjectif qu'objectif. Elle sera complémentée par des méthodes d'applications suggérées par d'autres auteurs tels que Schultz(1981) et Roger(1998).

La démarche qui a permis d'élaborer la technique présentée ci-bas met en évidence des critères pertinents pour définir le paysage particulier de Tadoussac dans toute la diversité qu'il présente afin de s'assurer que chacune des particularités soit traitée. La conception de cette dernière a impliqué une méthodologie qui consistait à procéder continuellement à un aller-retour entre la pratique et la théorie et réciproquement entraînant un processus dialectique. C'est grâce à ce dernier qu'il a été possible :

- dans un premier temps, de choisir des critères à partir des différentes théories abordées
- de vérifier leur pertinence ou non sur le terrain pour retourner valider le tout en théorie une dernière fois.

Ainsi, cette analyse s'effectuera en 3 volets principaux qui permettent de retirer le plus d'informations possible afin de mettre en lumière ses différentes composantes.

- le premier volet consiste en une analyse visuelle et se base sur les critères et les caractéristiques proposés dans la grille que propose Charles Avocat (voir annexe 3). Elle pose en premier un regard sur les caractéristiques physiques du paysage pour ensuite les regrouper sous forme de plus grands ensembles nommés unités paysagères.
- le second volet, plus subjectif, fait davantage appel aux sens. Il s'agit de l'analyse perceptuelle des différentes unités répertoriées sur le site et découle de recommandations tirées à la fois de Schultz(1981), Albert(1976) et de la grille de Avocat(1983).
- le dernier volet propose une analyse factuelle qui se rattache davantage aux méthodes utilisées par les géographes que proposent Flatrès-Mury(1982) et Avocat(1983).

Cette méthode permet d'extraire les potentialités de développement afin de les transmettre au projet d'architecture.

3.2 Analyse visuelle

À cette étape de l'analyse, il ne s'agit pas de rechercher ce qu'est le paysage, mais d'extraire du système le ou les éléments les plus pertinents, les plus significatifs de la réalité du paysage étudié et de son image. L'analyse visuelle implique de comprendre les traits physiques du lieu observé (formes, volumes...) Il s'agit d'une approche globale qui permet d'apprécier les grands ensembles, les lignes de force et les contrastes. (Avocat, 1983) Cette première phase privilégie la perception visuelle et intègre dans un premier temps une description du paysage et de ses principaux éléments. Ces différentes caractéristiques sont dans un deuxième temps assemblées en de plus grands groupes aux limites définies. Ces espaces aux caractères distincts permettent en étant délimités de passer du domaine visuel au domaine spatial. On les nomme unités paysagères. (Flatrès-Mury, 1982) Ces dernières feront l'objet d'une étude plus poussée et sont présentées en deuxième partie de l'analyse.

Axes

La forte variation de dénivellation génère des axes topographiques et visuels qui organisent le village. Ces axes orientent la vue des passants et dirigent le regard vers des points fixes. Ce sont de ces points et de ces axes parcourus chaque jour par les habitants que l'orientation du présent projet a émergé.

Implantation humaine

Il est possible d'observer un dialogue qui se crée entre l'eau et la terre particulièrement lorsque l'on observe la façon dont l'humain s'est implanté le long de cette limite. Ce dialogue génère une **linéarité** présente à la fois dans les plateaux des dunes de sables et est aussi renforcé par l'horizon créé par le passage du fleuve St-Laurent

Hydrographie

Tadoussac ne serait pas ce qu'elle est sans la présence de l'eau qui, à marée haute, limite la promenade, mais qui à marée basse révèle des lieux qui invitent à la pause. La proximité de l'eau a depuis toujours fasciné l'humain qui cherche à s'en rapprocher par tous les moyens comme dans ce cas-ci avec la longue promenade de bois aménagée, **perchée** le long de la baie.

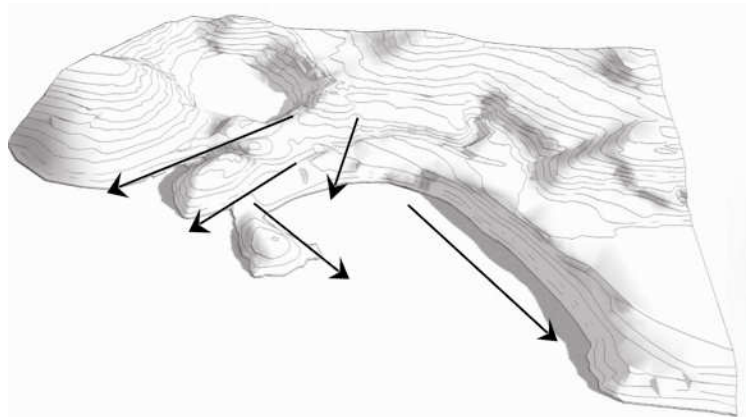


Figure 9: Analyse des axes visuels du site

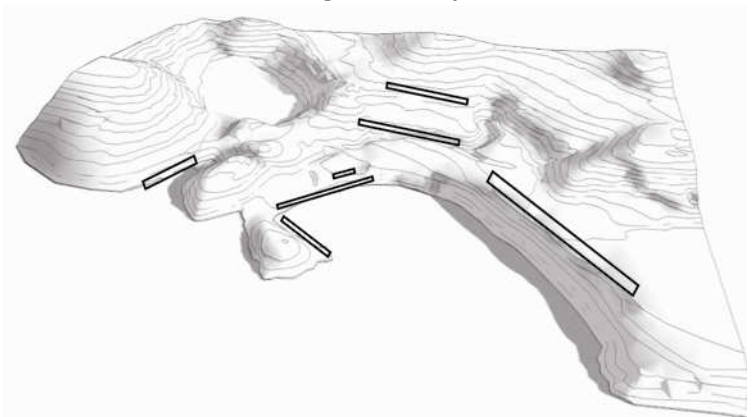


Figure 10: Analyse de la forme de l'implantation humaine

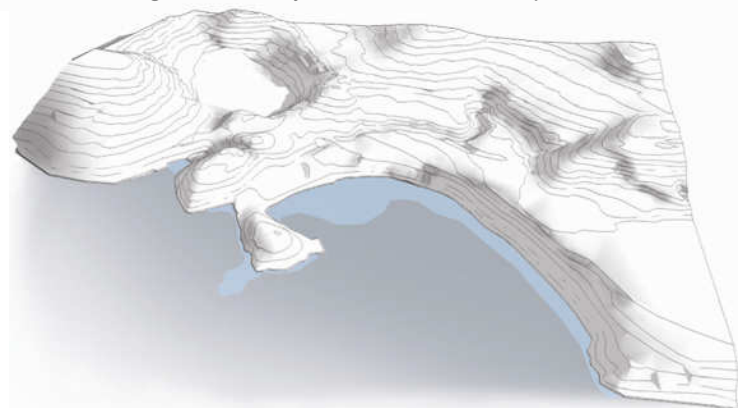


Figure 11: Représentation schématique des hauteurs de marées

Forces topographiques

Le paysage de Tadoussac est marqué par une topographie prononcée. Dû au passage des glaciers qui ont donné cette forme particulière au fjord de la rivière Saguenay, on distingue plusieurs collines en successions aux limites arrondies. Les forces qui en émergent sont perçues ici comme l'esprit du lieu.

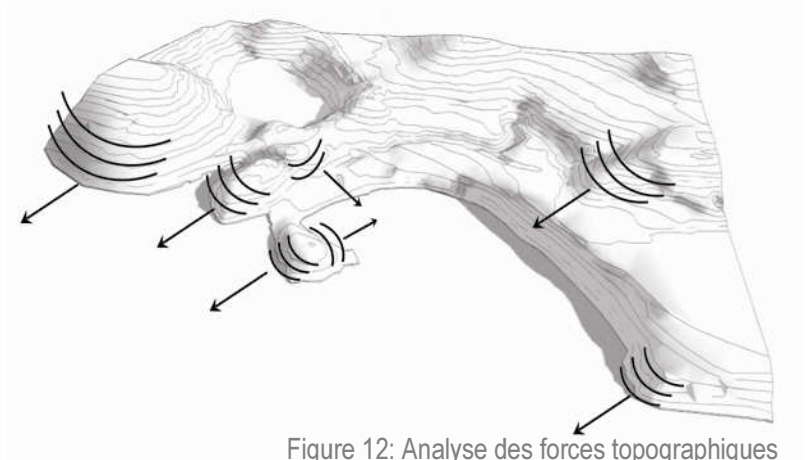


Figure 12: Analyse des forces topographiques

Forme et écrans

Plusieurs formes caractérielles du paysage de Tadoussac ont été identifiées (figure 13). Les douces sinuosités que présentent les collines qui bordent la rivière Saguenay ainsi que leur répétition ressortent de cette analyse. D'ailleurs, l'histoire montre que les Amérindiens qui traversaient le fleuve à cet endroit avaient repéré ces éléments particuliers de la topographie. De là même le nom de Tadoussac qui proviendrait du montagnais « Totouskak » qui signifie « mamelles »; les deux collines rondes situées à l'ouest du village.

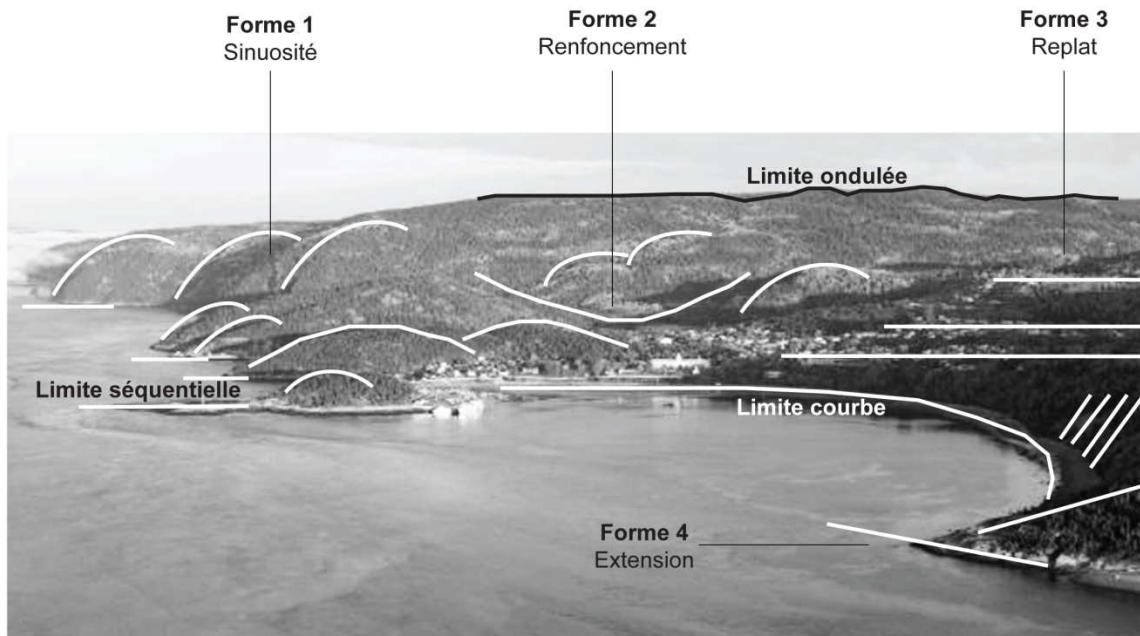


Figure 13 : Démonstration de la géométrie du paysage

À la suite de l'observation de nombreuses photographies, 5 écrans, 5 plans limitent la vue (figure 14). Ce sont ces plans qui englobent la baie et lui confère une impression de protection. Le 5^e écran quant à lui se situe sur la rive ouest de la rivière Saguenay, mais dialogue tout de même avec les autres éléments de la topographie en n'importe quel point de vue à partir de la baie.

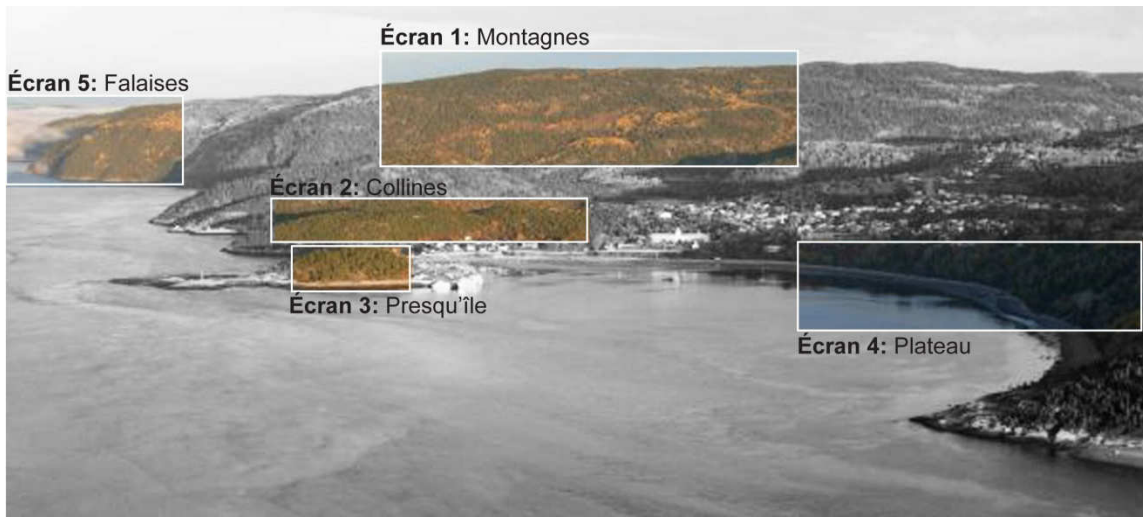


Figure 14: Démonstration des écrans visuels présents sur le site

Les couleurs et matières

Nous avons vu précédemment que les variations de relief déterminent les propriétés spatiales du paysage. Or, ces dernières peuvent être accentuées par la texture ou la couleur de la végétation. Le caractère du paysage est en partie déterminé par ces éléments secondaires (Schultz, 1981).

Les différents phénomènes de perception du paysage permettent de comprendre l'interaction sensible de l'observateur avec son milieu. Ils peuvent s'avérer des pistes de design très intéressantes pour le projet d'architecture. En effet, ces différents phénomènes de perception sont à maîtriser afin de produire l'expérience recherchée. L'étude du phénomène des couleurs contiguës permet de prendre conscience de l'importance des choix de couleurs dans un projet d'architecture puisqu'il influence directement la perception de l'observateur. Le contraste peut être utilisé afin d'enrichir l'expérience et la composition esthétique voulues soit en l'accentuant, en l'atténuant ou en l'abolissant.

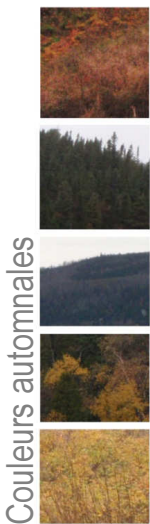
La matérialité quant à elle, peut être génératrice de sens. Elle exprime la temporalité, représente le site et supporte une lecture phénoménologique du lieu. Les matériaux engagent l'observateur à travers une logique constructive du projet au lieu de l'engager à travers une contemplation des formes. Ils permettent d'obtenir une continuité entre nature et architecture. Selon Albert(1976) concevoir l'édifice comme déterminé par la matérialité du lieu, dans des rapports de causalité c'est concevoir l'intégration d'un bâtiment comme la non-altération du paysage.

Tadoussac est reconnu pour ses couchers et levers de soleil incroyables. Particulièrement en automne, les reflets observés sur les flancs montagneux offrent un magnifique spectacle. Les couleurs offrent ici des codes visuels importants à considérer dans le but d'identifier des ambiances et d'inspirer l'architecture. Ils sont tirés de photographies prises lors de 2 visites, l'une à l'été, l'autre à l'automne.

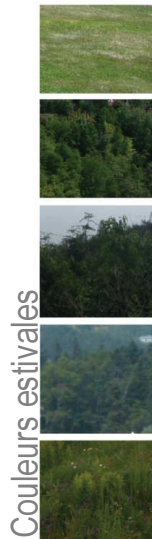
Coucher de soleil automnal



Lever de soleil estival



Ciels automnaux



Ciels estivaux

Une dominante de couleurs chaudes est présente à l'automne. Par contre, on observe que le ciel se marque d'une teinte mauve à cette période de l'année.

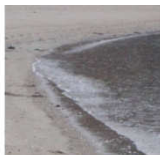
À l'été, étant donné la luxuriante végétation, on observe une dominance de vert. Le ciel quant à lui est davantage d'une couleur bleu très clair.

Les matériaux retenus sont ceux qui marquent le paysage, qui sont donc fort présents ou qui ont marqué mon imaginaire.

Matières



Cèdre



Eau



Roche



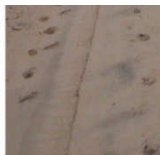
Herbage



Mousse



Lichen
Floral



Sable

Unités paysagères

L'unité paysagère est une portion de territoire caractérisée par son homogénéité paysagère : relief, occupation du sol, exploitation de l'espace, spécificité du bâti, de la végétation, etc. Cette méthode de caractérisation des paysages permet de mettre en évidence des ensembles homogènes découlant de la description préalable des principaux éléments constituant le paysage tels les formes, axes et plans. À Tadoussac, on dénombre 9 principales unités aux caractères différents. L'identification de celles-ci va nous permettre de pouvoir catégoriser les ambiances paysagères.

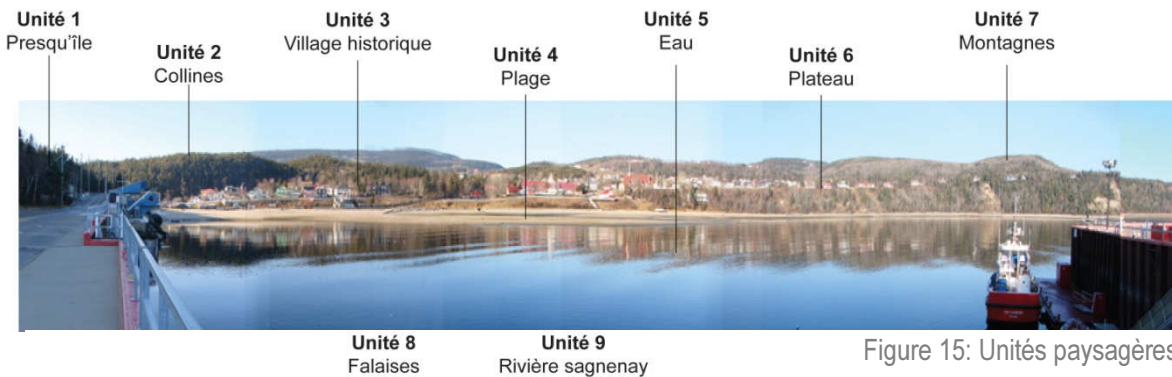
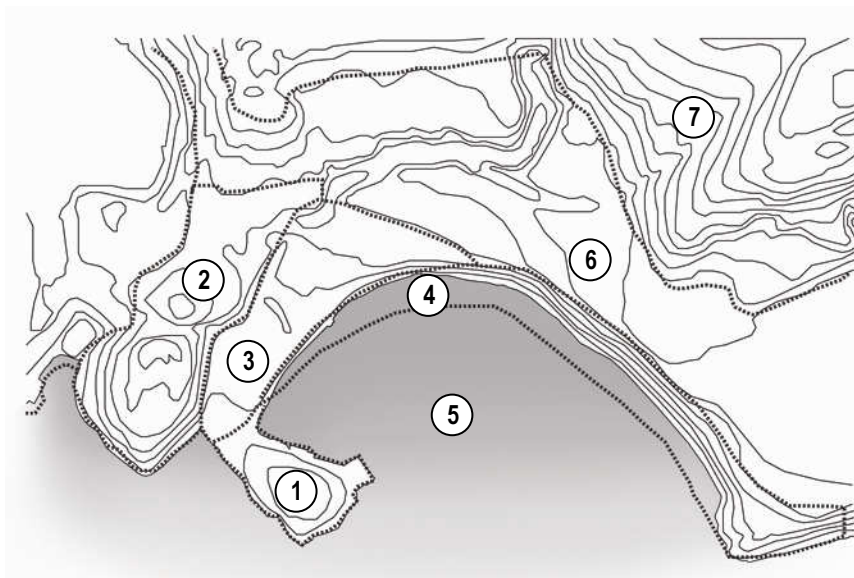


Figure 15: Unités paysagères



Figure 16: Unités paysagères (suite)



- Unité 1 : Presqu'île
- Unité 2 : Collines
- Unité 3 : Village historique
- Unité 4 : Plage
- Unité 5 : Eau
- Unité 6 : Plateau
- Unité 7 : Montagnes

Figure 17: Synthèse des unités paysagères en plan

3.3 Analyse perceptuelle

Ce type d'analyse que l'on pourrait aussi qualifier d'appréciation paysagère est en réalité une démarche personnelle et subjective. Elle fait appel à des mécanismes psychologiques, physiologiques et intellectuels propres à chacun. Chacun a sa façon de percevoir le paysage soit, globalement soit par approches successives (Flatrès-Mury, 1982) C'est la somme des réactions émotionnelles et intellectuelles telles que l'affection et la surprise qui constitue l'appréciation paysagère. L'ambiance paysagère qui en découle tel que décrit par Avocat (1983) correspond à l'image sensorielle que l'observateur a reçue du paysage. Cette impression qui est née de l'effet de la combinaison des traits physiques observés préalablement se traduit maintenant au travers d'un paysage perçu.

Les ambiances paysagères ici décrites découlent d'une analyse visuelle des unités paysagères. Traduite au travers de photographies et d'observations faites sur place, elles constituent un fragment du paysage de Tadoussac. Les prochaines lignes visent à élaborer certains thèmes qui regroupent des éléments qui composent le paysage étudié. Ces thèmes succinctement présentés ici seront élaborés davantage dans la section 4.



Figure 18 : Plage de Tadoussac - surbaissement

La plage

_Composition paysagère

- Cœur du site
- Le sable est le principal composant
- L'herbage de bord de rive est caractéristique
- Couleur variable selon la présence ou non de la brume
- Surbaissement topographique de la plage par rapport à la promenade et au reste de la ville (fig.21)
- Intermède paysager composé d'arbres entre la partie haute et la partie basse

_Cônes visuels

- 1 seul point de vue qui nous permet de contempler l'ensemble
- On ressent la fermeture générée par la Pointe rouge (voir carte annexe 1) et le quai
- Vision limitée par le plateau et la presqu'île qui forment des écrans
- Les points d'appel sont les limites visuelles soit le quai, la Pointe Rouge et l'horizon

_Ambiances paysagères

- Protection, refuge – accentué par le surbaissement de la rive
- **Effets de l'eau** - Reflet, brume, brouillard
- **Calme** du bruit de l'eau, de la douce brise
- **Horizontalité** – Fleuve au loin



Figure 19 : Vue vers le fleuve de la plage



Figure 20 : Plage de Tadoussac



Figure 21 : Boisé de la presqu'île

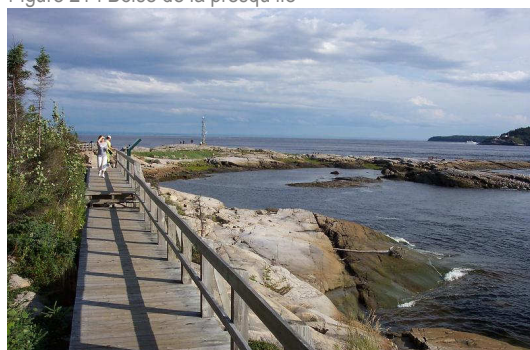


Figure 22 : Promenade à l'ouest de la presqu'île vers fleuve



Figure 23 : Promenade à l'ouest de la presqu'île vers le fjord



Figure 24 : Vue vers le fleuve du bout de la presqu'île

La presqu'île

_Composition paysagère

- Orientée selon l'axe NO-SE soit la rivière Saguenay
- Matière du sol majoritairement rocheuse
- Uniquement végétation de résineux (figure 21)
- Entourée et définie par la présence de l'eau
- Faible dénivellation
- Présence humaine : quai, marina et sentiers pédestres
- La faune nous interpelle, car elle est très présente

_Cônes visuels

- Vue vers l'est : orientée vers l'intérieur de la baie - fermeture
- Vue vers le sud : orientée vers le fleuve – appel du pilier du Haut-fond Prince et de l'horizontalité (fig. 24)
- Vues vers l'ouest : orienté vers le fjord et les massifs montagneux – mystérieux (figure 23)

_Ambiances paysagères

- **Contrastes forts**
 - Ouverture et fermeture des vues
 - Calme du secteur ouest (fjord) et vivacité du secteur est (baie)
 - Forte présence du vent d'un côté et pas de l'autre
- **Esprit du lieu** – forte présence des montagnes

Le **mystère** est très présent, car à la fois l'horizon intrigue, mais le fjord et ses abruptes falaises aussi.



Figure 25: Vue vers Tadoussac de Pointe Rouge



Figure 26: Affaissement du terrain du plateau



Figure 27 : Contrebas du plateau – Plage de la Pointe Rouge

Le plateau

_Composition paysagère

- Pente abrupte surmontée d'un long replat
- Arbres matures
- Sol argileux
- Présence de plusieurs glissements de terrain(fig.26)
- Orienté dans l'axe est-ouest – axe de la baie
- Plusieurs maisons et villas de quelques centaines d'années profitent du promontoire

_Cônes visuels

- Vue d'en haut - permet de contempler l'ensemble du paysage, offre de multiples panoramas, ouverture
- Vue d'en bas – limité par la présence de la pente du plateau et la presqu'île
- Point d'appel : les sommets des falaises du fjord, le quai, la Pointe Rouge, l'Hôtel Tadoussac par sa couleur rouge, l'horizontalité du fleuve. (fig.27)

_Ambiances paysagère

- Solitude – on se retrouve soit seul perché à contempler, soit seul dans sa promenade vers la quête de la pointe
- **Verticalité**- par la présence marquée de la pente abrupte
- **Domination** – car on a le pouvoir de tout voir et de tout observer lorsqu'on se trouve jucher en haut du plateau



Figure 28 : Arrivée vers la Baie de Tadoussac



Figure 29 : Village typique maritime



Figure 30 : Promenade de la baie



Figure 31 : Calle à bateaux

Le village historique

_Composition paysagère

- Orienté dans l'axe NE-SO, celui de la plage, de la promenade
- Entité qui a été structurée si on regarde l'histoire par rapport à l'eau et à la forme du rivage
- Toute la partie historique
- En pente douce, ce secteur du village est sectionné de l'autre plus récent par les 2 collines de l'Anse à l'Eau (voir carte annexe 2)
- On retrouve un noyau villageois plus dense au sud tandis que les bâtiments institutionnels et de villégiature qui sont davantage distancés se trouvent plus au nord.
- La trame du noyau villageois de type balnéaire est orientée perpendiculairement à la rive de la baie. (fig.29)
- Forme du bâti typiquement balnéaire

_Cônes visuels

- Nombreuses orientations
- Découverte de la presqu'île et du quai lors de l'arrivée (figure 28)
- Appel entre les 2 collines vers la cale à bateaux – intrigue, de l'horizon formé par le fleuve, et de la pointe rouge (fig.30)
- 3 écrans de la vision principaux : la presqu'île, les collines de l'Anse à l'eau et le plateau

_Ambiances paysagères

- On se trouve dans un lieu typiquement **marin**, on ressent l'**histoire**, on perçoit l'essence du **patrimoine bâti**
- Espace majoritairement ouvert qui offre de multiples sensations
- Très animé l'été, c'est l'endroit du site qui est le plus marqué par la présence humaine.
- Très vivant et coloré, il laisse transparaître les joies et les plaisirs que procure la station balnéaire typique.

3.4 Analyse contextuelle

L'analyse devient ici plus objective. Elle est fondée sur la présence ou l'absence de certaines caractéristiques et vise à préciser l'organisation actuelle du paysage de Tadoussac. En fonction des données recueillies, l'analyse s'affine. Il convient maintenant non seulement d'observer, mais d'expliquer. Il s'agit ici de compléments d'information qui serviront éventuellement à fournir les explications nécessaires à la compréhension globale du paysage.

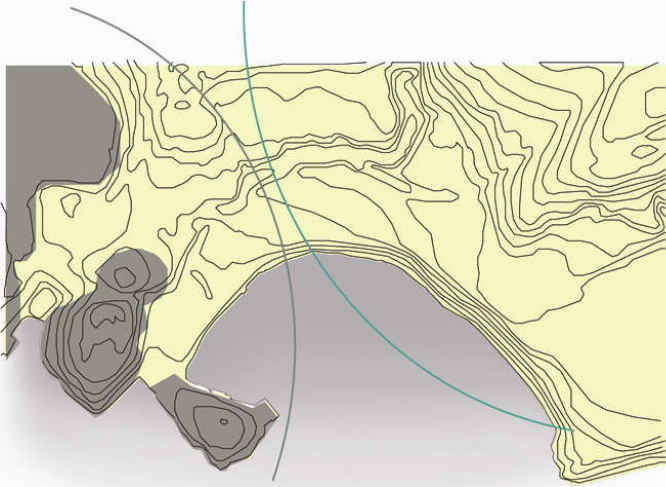


Figure 32: Grandes entités paysagères



Figure 33: Parcours et accès

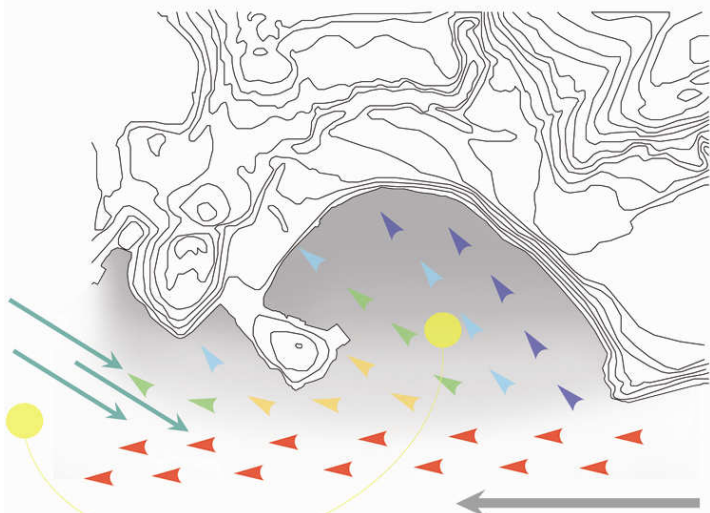


Figure 34 : Analyse des vents et courants

Générées suite au retrait des glaciers, les 2 principales *entités* qui composent le paysage de Tadoussac se composent d'une part d'un sol au roc dénudé et d'autre part de terrasses de sable. Ces 2 entités sont facilement perceptibles à l'œil nu, car le type de végétation dont la croissance est possible de tels types de sol diffère grandement. On verra alors des résineux pousser sur le roc et des feuillus sur le sable.

Les *parcours et cheminements* se sont lotis dans ce site-ci dans le creux des collines. Ces axes, en leur rencontre, génèrent des points nodaux, lieux de rencontre privilégiés. Étant au nombre de 4, ils structurent et cadrent l'ensemble des vues et du paysage de Tadoussac. Un constat majeur découle de cette analyse. La promenade pédestre sur quai de bois qui longe la plage se termine brusquement à l'arrivée au quai. Cette promenade mérite d'être prolongée jusqu'au bout du quai de façon à assurer la sécurité des piétons.

Une *étude des vents et courants* s'impose aussi dans un lieu où le vent domine et où, grâce à la topographie, se créent des lieux de quiétude et de protection. Les données indiquent un vent sud-ouest dominant. Autre fait important, la rencontre des courants du fleuve et de la rivière Saguenay qui crée des turbulences particulières à la pointe de la baie.

4 _ DIALOGUER AVEC LE PAYSAGE

Interroger le paysage implique de prendre en compte l'esprit propre du lieu. Cela signifie de développer des habiletés à découvrir et à dialoguer avec le milieu afin de perpétuer les caractéristiques rendant chaque site unique.

Dans le cas de Tadoussac, les particularités du site de la baie favorisaient une approche moins linéaire que celles élaborées par les auteurs qui ont inspiré la nouvelle méthode, mais conserve toutefois une interaction entre les composantes objectives et subjectives permettant l'identification de thèmes marquant le paysage. Pour la baie de Tadoussac, ces thèmes prédominants, qui résultent d'une analyse et de la perception en relation avec l'attrait du paysage, sont associés à la notion de l'eau dans le paysage, l'horizontalité, le patrimoine bâti et les montagnes. Ils permettent de constituer les lignes directrices en vue d'orienter un projet en harmonie avec le site et de perpétuer l'esprit du lieu.

4.1 L'esprit du lieu

D'après le livre de Schultz, *Genius Loci*, l'esprit du lieu ou *genius loci* est une conception romaine qui, d'après une antique croyance, veut que chaque être, chaque chose et chaque lieu aient son esprit gardien. Cet esprit donne vie à des peuples et des lieux. Il n'est pas nécessaire d'approfondir l'histoire de ce terme. Il suffit de remarquer que les anciens exprimaient leur milieu comme étant constitués par des caractères définis. Plusieurs artistes d'ailleurs au cours de l'histoire ont trouvé leur inspiration dans le caractère local et ont expliqué ce phénomène par une force extérieure provenant de chaque chose composant le lieu.

L'identité du paysage peut être présente à une échelle plus large, où la vue panoramique sur la chaîne de montagnes devient une image tellement forte qu'elle est indissociable du paysage. Cette notion identitaire prise à l'échelle du paysage n'exclut pas la présence d'une multitude de lieux significatifs à des échelles plus petites; les boisés de la presqu'île par exemple.

Green (1999) introduit ce phénomène en parlant de « caractère », qui est relié à une variété de composantes environnementales et de significations associées. La forme bâtie de la ville ou d'un village peut avoir des répercussions sur le caractère de ce lieu de même que sa topographie et sa situation géographique. La recherche de Green, axée sur des analyses de photographies avec des échelles de classification, démontre que des composantes paysagères jugées incompatibles avec le caractère local sont directement associées à des significations négatives comme l'ennui, la laideur, le manque de charme, l'absence de stimulation et la monotonie. Dans le cas de Byron Bay, en Australie, les composantes associées à l'océan et à l'environnement côtier, à certains bâtiments historiques et certains éléments repères construisent une image positive qui contribue au caractère de la ville. En contrepartie, le supermarché et un nouveau développement résidentiel sont identifiés comme étant incompatibles avec le caractère de la ville parce qu'ils sont perçus comme des éléments exogènes. L'identification claire des éléments qui constituent l'« esprit du lieu » peut guider les interventions et décisions futures (Green, 1999).

« Un projet sur un site emprunte aux puissances respectives de celui-ci une force créatrice pour la conception »

Prelorenzo (1993)

En refaisant le paysage, la question de « quoi révéler » ou « quoi dissimuler » des traces historiques d'un site qu'il soit naturel ou industriel, définit le génie du lieu et l'ultime forme et signification du design ou du projet.

« Pour leur rôle de « choses » naturelles fondamentales, les rochers, la végétation et l'eau caractérisent le lieu de manière significative ou sacrée »

Schultz(1981)

4.2 Le rôle de l'eau dans le paysage

Tadoussac étant un village balnéaire où l'eau prend toute son importance, il s'avère judicieux de parcourir les différentes significations et symboliques qui ont été données à l'eau au fil des âges afin que les ambiances qui en découlent inspirent le projet.



Figure 35: Pointe de l'Islet_Effets de l'eau sur le paysage

Plusieurs légendes de création du monde considèrent l'eau comme la substance primordiale qui engendre toute forme de vie. La présence de l'eau donne son identité à la terre. En tant que fertile, elle devient symbole de vie. L'histoire de la peinture paysagiste montre l'importance de l'eau comme élément porteur de vie. Plus tard, l'eau sera représentée comme un élément local d'importance fondamentale et réapparaît dans le paysage romantique des peintres comme une force dynamique et tonique.

L'addition de l'eau à un paysage selon Schultz, ajoute une dimension par laquelle la nature devient mobile et **dynamique**. Moore et Lidz (1994) ajoutent : « Le courant d'eau continu établit un noyau; par lui, nous comprenons le site comme un ensemble, un corps harmonieux et une pensée complète ». Par cette affirmation, peu importe l'ampleur du site, si une connexion existe par un courant d'eau, il est facile d'interpréter le site comme un tout uni. Pour sa part, Norman Booth (1983) argumente au sujet de l'eau en tant qu'outil dans la palette du designer, mais également de la relation de l'eau dans le contexte et des **effets visuels** de l'eau sur le paysage, et ce, en amenant une réponse semblable à celle de Moore et Lidz.

On pourra par exemple remarquer sur des sites maritimes la fréquente présence de **brume** ou de brouillard qui ajoute une touche de mystère et d'**irréalisme** par les silhouettes informes qu'elle génère. Le **reflet** est aussi un élément de composition duquel le concepteur peut s'inspirer. On pense entre autres à Tadao Ando avec le projet de l'Église sur l'eau à Hokkaido au Japon.

L'eau sert également d'élément fondamental dans la définition entre terre et eau, entre eau et ciel. C'est grâce à l'interaction du relief, de la végétation et de l'eau que se forment des tonalités caractéristiques aux

lieux, qui constituent les éléments de base du paysage. (Schultz, 1981) Il s'agit aussi d'un facteur majeur dans la formation des villes. La limite entre la terre et l'eau est toujours chargée de drame selon la façon dont on a traité cette connexion.

En utilisant l'eau depuis toujours dans leurs compositions, les architectes et designers améliorent leur conception en nous permettant de nous plonger dans un coffre au trésor de caractéristiques physiques, de légendes et allégories. L'architecture du site se doit donc d'être en étroit contact avec l'eau, le site, sa nature et le contexte général dans lequel elle s'exerce. C'est donc dans cette optique que le projet d'architecture sera orienté.

4.3 L'horizon

Ayant analysé la limite qui sépare l'eau et la terre, la limite entre eau et ciel mérite elle aussi d'être explorée.

« Terre et ciel ne cessent de se quereller dans l'épaisseur du sol et de la mer et de ces querelles naissent les qualités premières de tout paysage. »

Michel Courajou (cité dans *L'horizon fabuleux*, Collot (1988))

En général, on peut dire que le ciel est aussi grand que l'espace à partir duquel on le voit. Si l'on pense que l'espace présent commence avec la ligne d'horizon, on comprend l'importance du profil du « mur » d'enceinte. Lorsque l'espace est étroit, le ciel lui, au contraire, s'ouvre comme un hémisphère complet, il est délimité par la ligne d'horizon. La direction horizontale est donc ressentie comme une pure extension (Schultz, 1981). L'horizon agit donc à titre de repère. Sa stabilité et sa force nous réconfortent.

L'histoire du mot horizon retracée par Michel Collot (1988) s'inscrit tout d'abord dans une idée de limite. Étymologiquement, l'horizon est en effet une limite, du grec *Horizô*, je limite, je borne. À partir du 18^e siècle, on passe à une idée d'infini. Cette évolution est principalement due à l'élargissement des ambitions intellectuelles qui s'est produit au Siècle des lumières.

Selon plusieurs auteurs (Schultz, Collot, Cauquelin), l'horizon est indissociable du paysage. Il est l'une des grandes notions qui structurent le paysage. Le caractère de celui-ci se définit selon ces auteurs sur le



Figure 36: Chapelle des indiens _ Horizontalité de l'étendue d'eau

rebord du firmament, parfois légèrement ondulé, parfois accidenté ou sauvage, parfois lisse et calme. L'horizon n'est pas qu'un simple constituant du paysage parmi tant d'autres, mais un élément constitutif de celui-ci et une structure essentielle à la poéticité du paysage. Pour Collot (1998), il est limite des sens, mais aussi l'appel des sens, car l'invisible sollicite l'imaginaire. Cette limitation de la visibilité du paysage fait de lui une structure d'appel. L'horizon est l'image de l'avenir, notre regard se porte vers lui comme notre vie qui s'élance vers le futur.

« Parmi les ordres de grandeur du milieu, le paysage constitue l'unité la plus générale. Nous connaissons spontanément le paysage que délimite l'horizon; la région ou un territoire plus vaste encore, bien que possédant une identité, elle est une unité déjà moins évidente. La relation entre terre et ciel est donc le facteur le plus stable du «reflètement». »

Schultz, 1981

Collot distingue 2 types d'horizon, l'horizon interne et externe : externe lorsque l'espace proposé est entouré par une ligne au-delà de laquelle plus rien n'est visible, interne lorsqu'à l'intérieur du même champ de visibilité certaines parties du paysage sont masquées. Ce jeu d'écrans constitue l'horizon interne. Ces 2 structures que définit Collot nous permettront dans la cadre de cet essai (projet) de comprendre la force qui émane de ce composant naturel qui se trouve, dans le cas de Tadoussac, autant au sommet des montagnes que dans l'immensité du fleuve. L'horizontalité et la limite que suppose cet horizon, sa force protectrice et stabilisante que nous percevons nous permet de comprendre par quelles puissances est régit le paysage de Tadoussac, mais aussi d'inspirer l'implantation du bâtiment.

4.4 Les montagnes

L'une des façons de s'inspirer du paysage est d'utiliser sa topographie. À l'image du sculpteur, l'architecte choisit les strates du sol qu'il veut montrer, les polit pour en modifier l'apparence et les raffine pour révéler les formes nouvelles que le matériau renfermait en lui depuis toujours. (Prelorenzo, 1993) Ainsi, le projet peut s'insérer partiellement ou complètement dans le sol. Il peut même s'adosser à la topographie comme dans le projet de Terminal maritime de Horn en Suisse par Haugen/Zohar arkitekter.

« Le sol a déjà une forme, Pourquoi ne pas l'accepter, pourquoi refuser les dons de la nature? »

(F.-L. Wright. L'avenir de l'architecture. p. 220, Gonthier, 1966)

D'autres éléments marquants de la forme du paysage peuvent être à l'origine des lignes directrices du projet. Ainsi, les 2 collines à l'ouest et les douces ondulations qu'elles présentent, les récifs des falaises du fjord sont autant de spécificités du lieu qui permettent d'articuler les formes architecturales.



Figure 37: Le fjord de Saguenay _ Forces émanant de la topographie

Du côté de la rivière Saguenay, les avancées successives plongeant dans l'eau **fragmentent** le paysage. Du côté du fleuve, les dépôts de la fonte des glaciers qui ont laissé se déposer sous forme de terrasses de grandes quantités de sable. Elles génèrent une multitude de plateaux qui semblent s'empiler les uns sur les autres.

4.5 Le patrimoine bâti



Figure 38: Le village de Tadoussac _ Un patrimoine bâti au caractère singulier

Il est important de spécifier que même si le projet proposé est un bâtiment à vocation public, il demeure pertinent de s'inspirer de l'architecture traditionnelle. Selon un rapport du Ministère de la Culture (1983), l'architecture dite domestique est celle de monsieur tout le monde, soit sa maison, son atelier, son hangar, son étable, sa baraque ou sa saline. « Contrairement à ce que l'on observe à bien d'autres endroits, le paysage de Tadoussac est caractérisé par son architecture domestique et ses aménagements maritimes »

Le patrimoine architectural de Tadoussac présente une grande diversité de bâtiments. L'on retrouve chez ces derniers des caractéristiques similaires telles que la présence fréquente de **balcons** et d'annexes. Les plans simples et les **fenêtres carrées** triparties sont aussi une caractéristique du bâti traditionnel que l'on retrouve dans ce petit village maritime. L'Hôtel Tadoussac est sans contredit l'élément central de ce patrimoine bâti. Son **gabarit** ainsi que ses toitures en versants nous en disent long sur le caractère et la tradition constructive du milieu. Il s'avère pertinent de tenter de réinterpréter ces éléments de l'habitat dans le projet d'architecture. Ainsi, l'utilisation du balcon comme élément manquant du projet permet aux habitants de s'approprier des lieux auxquels ils s'identifient. De plus, la démarche conceptuelle vise à s'inspirer du balcon comme élément de transition entre l'intérieur et l'extérieur, mais également comme médium entre le paysage et l'architecture.

Enfin, la lecture de l'évolution du bâti permet de guider l'implantation. À Tadoussac, on remarque que les hameaux villageois se sont implantés suivant la topographie du site. Il sera intéressant dans le cadre de ce projet de se laisser guider par la topographie du site et de s'insérer le bâti le long d'un parcours principal, afin de permettre d'offrir une réponse adéquate au milieu.



Figure 39: Analyse historique de l'évolution de l'implantation du bâti

5 _ COMPOSER L'ARCHITECTURE PAR LE PAYSAGE

Cette section de l'essai présente la démarche conceptuelle telle qu'elle a été faite au cours de la session (hiver 2011). Les éléments du paysage décrits précédemment continuaient d'alimenter le concepteur au cours de cette étape. Le présent chapitre est donc un résumé de l'élaboration du projet.

5.1 Mission

La mission de l'essai (projet) vise à démontrer par l'étude des paysages qu'il est possible d'intégrer un bâtiment même de très grande dimension à l'environnement dans lequel il s'insère. Par l'implantation d'une gare maritime en bout de quai, l'essai (projet) vise donc la question de l'intégration des bâtiments portuaires à leur environnement naturel et bâti. Ce projet d'architecture propose la réalisation d'un plan d'ensemble pour le quai ainsi que la conception du bâtiment du terminal.

5.2 Implantation

Le bâtiment s'installe sur le quai, à la jonction entre les 2 volumes rectangulaire et carré qui le compose (voir figure 41). Elle vient ainsi permettre à la population de Tadoussac de parcourir en son long la baie et d'accéder à la pointe de la presqu'île par l'ajout d'une nouvelle section de promenade, poursuivant celle déjà existante. Le bâtiment se dépose délicatement et simplement au rebord du quai, en **surplomb** de l'eau. Il se situe ainsi à la limite entre terre et eau, juste à l'**horizon**. Cette disposition délimite clairement vu en coupe chacune des entités du projet et crée un rythme dans la lecture de celle-ci et dans la séquence de visite du lieu (voir figure 42).



Figure 40 : Implantation_paysage de Tadoussac

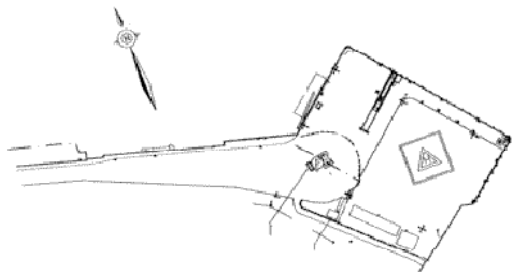


Figure 41 : Forme du quai

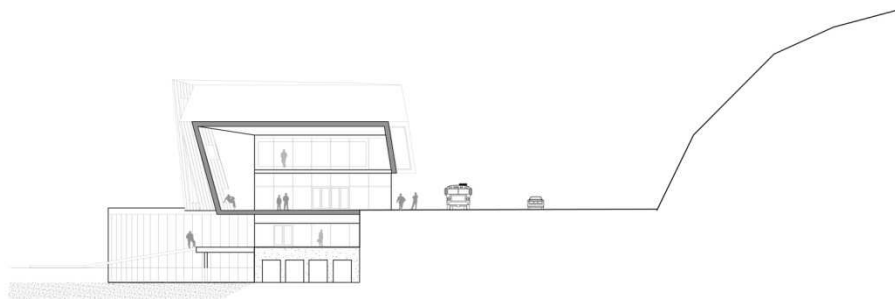


Figure 42 : Coupe transversale_lisibilité des entités

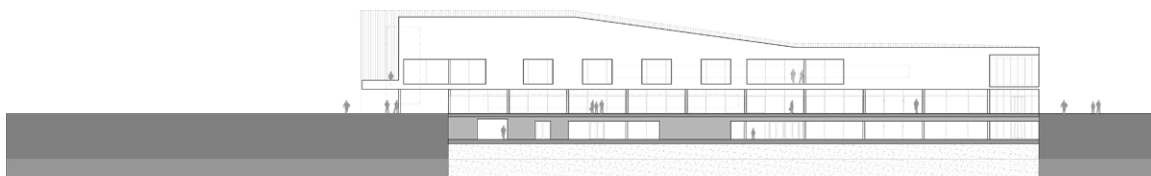


Figure 43 : Coupe longitudinale

5.3 Concept formel

La forme du bâtiment s'inspire des indices paysagers relevés sur le site.

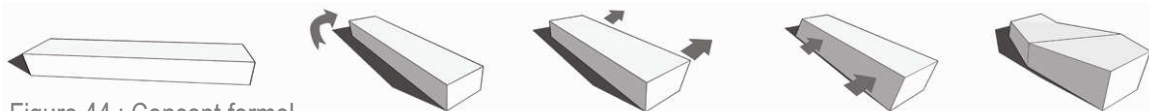


Figure 44 : Concept formel .

1- Le bâtiment prend tout d'abord une allure **longiforme** afin de correspondre aux implantations humaines ainsi qu'à leur **gabarit**, on pense ici entre autres à l'Hôtel Tadoussac.

2-L'étude des axes permet ensuite d'**orienter** le bâtiment afin à la fois de cadrer dans chacun des points de vue étudiés ainsi que de libérer les points de vue importants. L'orientation dans l'axe NO-SE permet au bâtiment d'épouser le quai et de pointer la vue vers le large.

3-La proximité de l'eau et son attrait, pousse ensuite le volume à se **percher** au-dessus du point d'eau. Cette astuce s'inspire d'autre part de l'implantation que prend la promenade de bois centenaire qui longe la baie à la hauteur de l'Hôtel Tadoussac qui semble se prononcer vers l'avant afin d'atteindre l'immensité de l'eau de la baie.

4-La topographie, qui en ce lieu génère des forces particulières, crée ensuite une **poussée** sur le volume de la gare. En effet, la forte présence de la colline de la presqu'île engendre une pression qui se ressent en plusieurs lieux d'observation et qui est ici réinterprétée.

5-Enfin, les formes séquentielles qu'offre le paysage de Tadoussac avec ses longs prolongements rocheux qui s'enfoncent dans le fjord ont inspiré la volumétrie séquencée du volume qui génère des contrastes de tonalités sur les parois extérieures. C'est ainsi que le projet s'intègre délicatement et silencieusement au paysage.



Figure 45 : Élévation Sud_ouverture vers le fleuve



Figure 46 : Élévation Nord_volume en suspension



Figure 47 : Balcon semi-extérieur

Le caractère maritime ainsi que l'étude du **patrimoine bâti** a ensuite inspiré la configuration générale du bâtiment. Formant une coquille pliée, l'enveloppe principale génère coté eau, un **balcon** semi-extérieur qui reprend un des traits caractéristiques du patrimoine bâti local qui présente en grande majorité, des extensions des résidences vers l'extérieur, soit sous forme de balcons ou de vérandas. Cette promenade intériorisée, permet la poursuite du parcours pédestre à l'intérieur du bâtiment et donne au visiteur une nouvelle façon de voir le paysage à travers sa paroi translucide. En effet, la paroi de la coquille constituée de verre translucide agit comme un filtre et s'illumine la nuit comme une lanterne au loin, un phare, point de repère dans le paysage (voir figure 62). À l'intérieur, un volume simple et rectangulaire contient les fonctions de la gare (voir figure 42).



Figure 48 : Élévation Est_séquence du volume

5.4 Fonctionnement général

La gare maritime est un bâtiment de 3 ½ étages. Il inclut les services déjà offerts sur le quai soit une marina, un secteur dédié aux croisières de loisir (observation des mammifères marins), des bureaux pour la garde côtière ainsi que les services reliés à l'accueil des croisières internationales. Ces services se distribuent au travers du bâtiment selon les besoins que nécessitent les divers usages.

L'accueil du visiteur se fait au rez-de-chaussée qui pénètre soit par l'accès nord, soit par l'accès ouest qui constitue l'entrée principale et qui est en lien avec et le débarcadère. L'entièreté du rez-de-chaussée est réservée aux services liés aux croisières internationales. C'est aussi à ce niveau que l'on retrouve le balcon semi-extérieur qui longe toute la façade est pour mener au quai et ouvrir sur le paysage fluvial.

Au niveau de l'eau, soit au sous-sol, se retrouvent tous les autres services liés aux activités nautiques et à la marina. L'étage quant à lui est réservé aux services administratifs. On y retrouve aussi plusieurs salles multifonctionnelles ainsi qu'un restaurant ouvert au public afin d'étendre la période d'utilisation du bâtiment au-delà de l'automne et du printemps. Enfin, un quatrième étage est réservé aux services de la garde côtière canadienne qui occupe ici une fonction de surveillance et de sauvetage des étendues d'eau. Ayant besoin d'un point de vue sur le fleuve, ils ont été disposés au sommet du bâtiment.

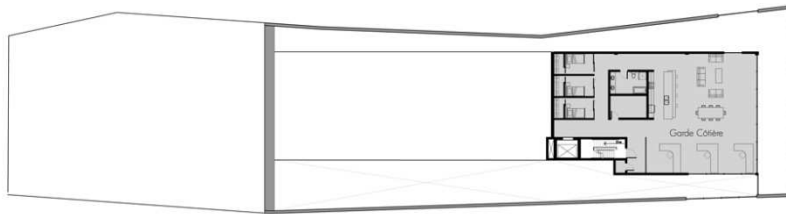


Figure 49 : 2^{ème} étage



Figure 50 : 1^{er} étage

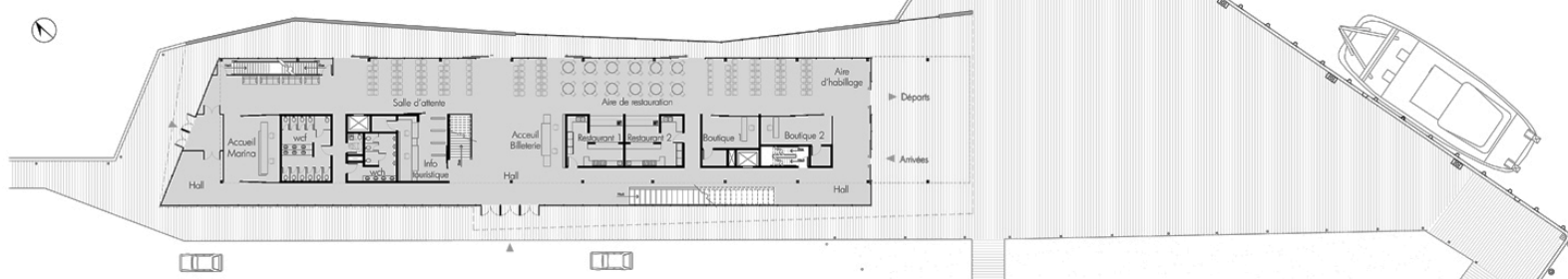


Figure 51 : Rez-de-chaussée



Figure 52 : Sous-sol

5.5 Matérialisation

La coquille de verre qui forme le volume du bâtiment est en réalité composée de 2 grands murs rideaux suspendus de part et d'autre d'une toiture en bâti d'acier. La paroi est composée à l'extérieur d'un verre translucide et d'un panneau d'isolant lui aussi translucide à l'intérieur. L'interstice généré par l'espacement entre ces deux matières permet l'installation d'un éclairage LED afin de permettre au volume de s'illuminer la nuit. L'utilisation de tels matériaux permet le passage de la lumière de façon indirecte le jour et nous permet de distinguer le paysage plutôt sous forme d'ombres et de **silhouettes** informes. Il préserve ainsi le caractère **mystérieux** perçu au travers des ambiances du site.

Le **balcon** quant à lui se trouve en porte-à-faux au-dessus du quai de bois qui dessert le sous-sol. Le volume intérieur qui lui est fermé est isolé du balcon par un isolant en natte. Enfin, la majorité de ce volume intérieur est séparé de l'extérieur par un mur rideau transparent qui laisse pénétrer la lumière directe et permet une lecture claire à travers le bâtiment (voir figure 60).

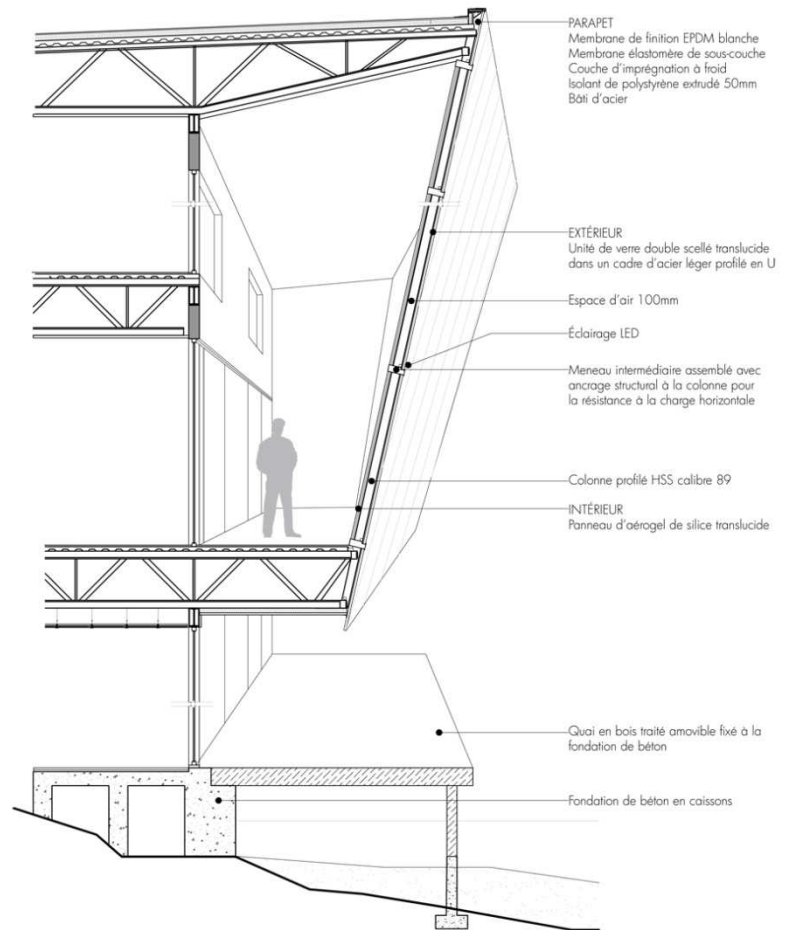


Figure 52 : Coupe technique_matérialisation

5.6 Paysage → nature = bioclimatique

Qui dit paysage dit nature, et comment, dans un projet s'inspirant du paysage, ne pas en profiter. Grâce à des techniques passives, la gare maritime de Tadoussac vit au rythme des saisons. En effet, le bâtiment par son gabarit permet une ventilation naturelle transversale. De plus, la paroi

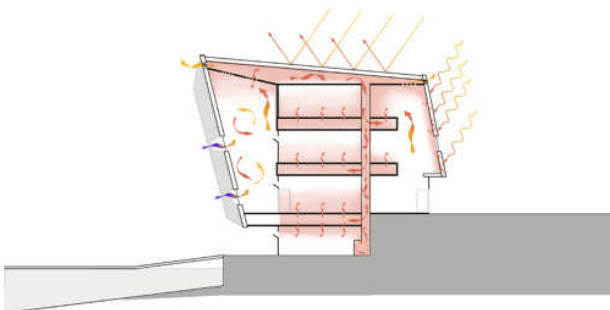


Figure 54 : Concept de chauffage

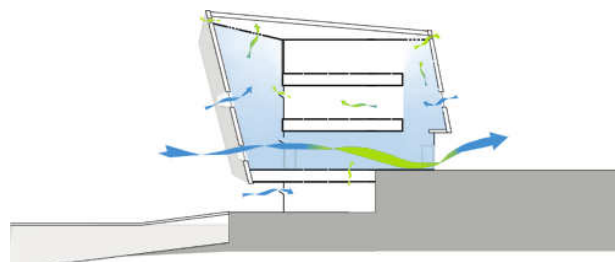


Figure 55 : Concept de ventilation

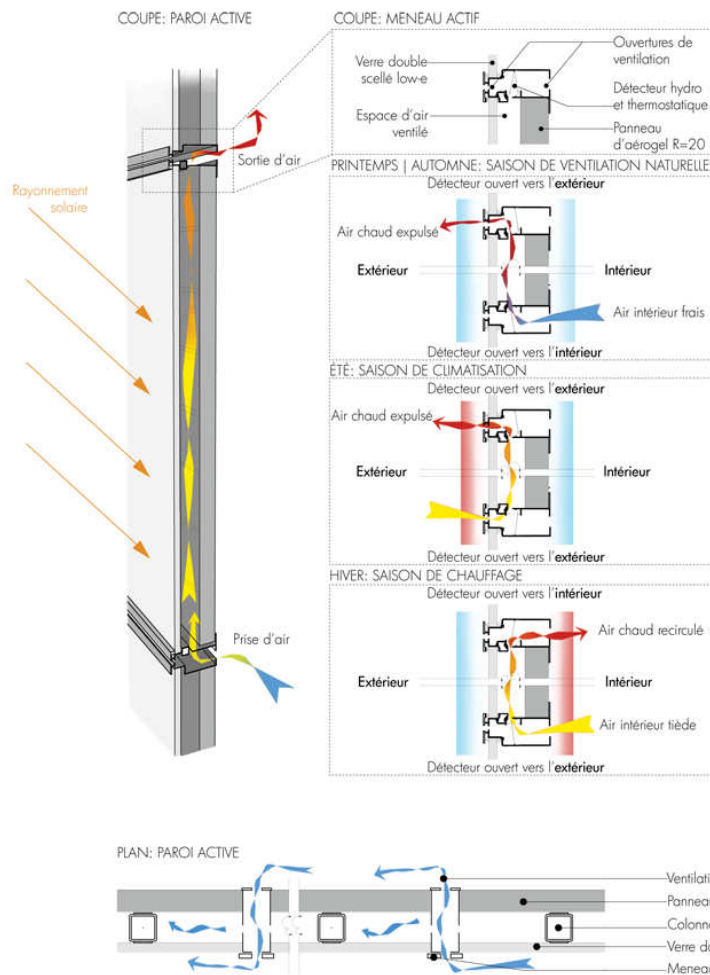


Figure 56 : Fonctionnement de la paroi active

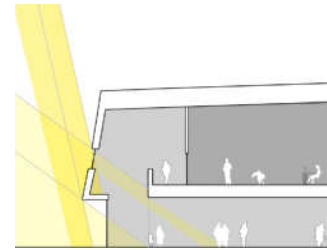


Figure 57 :Rayonnement façade ouest_protection

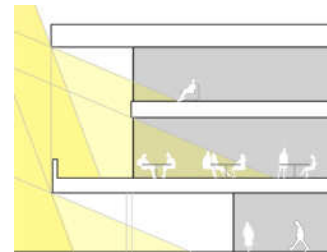


Figure 58 :Rayonnement façade sud_captation

extérieure en forme de coquille agit à titre d'espace de transition. L'espace intermédiaire entre la paroi de verre et le panneau d'isolant permet, grâce à l'ajout de meneaux actifs, de préchauffer l'air en hiver et de le refroidir en été. De plus, le balcon extérieur a lui aussi été conçu dans cette optique de lieu de transfert de chaleur et offre au bâtiment, grâce à des moyens passifs, d'économiser de l'énergie.

5.7 Ambiances intérieures extérieures

À l'intérieur, un volume simple et épuré contient les fonctions de la gare. La pureté du volume permet de laisser toute la place au paysage. Suspendu dans les airs, il se dissocie de la paroi de verre pour laisser naître du côté ouest, un grand hall d'accueil (voir figure 60). Un jeu de pleins et de vides a aussi été réfléchi pour les volumes générant les espaces au niveau du rez-de-chaussée de façon à créer des contrastes du point de vue du passant (voir figure 59).



Figure 59: Élévation ouest_contrastes plein-vides

Enfin, une attention particulière a été portée aux ambiances lumineuses. Étant donné l'éclairage majoritairement indirect que crée la coquille de verre translucide, certains accents de lumière directe ont été disposés çà et là. Le décroché se formant dans la coquille au niveau de l'entrée permet une pénétration directe de lumière dans le hall et marque de ce fait même la présence d'une entrée principale.



Figure 60 : Le hall_simplicité du volume, contraste éclairage direct indirect

« Dans nos projets, nous avons toujours essayé d'établir autant de liaisons que possible entre les différents systèmes. Nos meilleurs projets sont ceux dans lesquels la visibilité de telles liaisons a été réduite à zéro, dans lesquels les liaisons sont devenues tellement nombreuses que vous ne pouvez plus les voir »

Centre culturel suisse (2002), p. 29

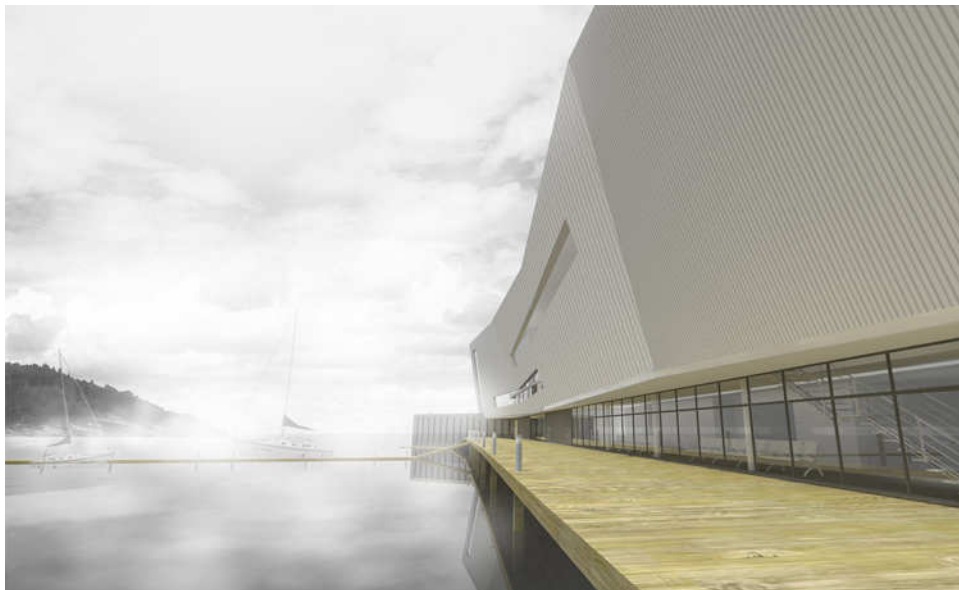


Figure 61 : Le quai_brume, reflet, silhouette

Retour critique

Suite à cette analyse, il est important de souligner que celle-ci comprend certaines limites. Il faut prendre en considération que l'évaluation du paysage est un processus complexe puisqu'elle repose en partie sur des perceptions qui peuvent dominer des composantes quantitatives de l'analyse. En effet, les paramètres d'évaluation se composent et se partagent entre des éléments d'analyse objectifs et subjectifs. La proportion entre ces paramètres quantitatifs et qualitatifs reste donc variable selon l'observateur et influence ainsi la lecture du paysage.

La démarche conceptuelle a permis de démontrer que les notions de paysage ainsi que l'analyse de celui-ci peuvent générer des pistes de développement afin de créer un projet d'architecture en accord avec les forces de son site. Ce processus a également permis de générer une méthode particulière afin de respecter l'identité du site.

L'approche de recherche-crédation a permis de comprendre et de valider l'applicabilité de certaines analyses. Par exemple, même si une étude de la matérialité a été réalisée dans le but de la transmettre au projet, il a été démontré lors de la critique intermédiaire que cette transposition ne correspondait pas à une intégration délicate telle que celle voulant être réalisée dans le cadre de cet essai (projet). En effet, les analyses visuelles et contextuelles permettent, contrairement aux attentes initiales, de positionner le projet et non de l'inspirer comme le permettent plutôt les analyses perceptuelles.

Le projet quant à lui, a su démontrer que la compréhension d'un site permet d'intégrer un bâtiment de plus ou moins grande dimension au lieu dans lequel il s'insère. Bien que le projet de gare maritime soit encore à un stade conceptuel, on peut supposer que ce dernier puisse inspirer les intervenants au mandat actuel et que les théories et analyses développées pourront guider et inspirer la poursuite du projet. Il serait aussi intéressant d'envisager la poursuite de cette création inspirée du paysage et de la transmettre aux aménagements extérieurs entourant la gare.

Conclusion

L'essai (projet) a proposé une réflexion sur l'influence que peuvent exercer les notions d'un paysage précis lors de l'élaboration du projet d'architecture. La prémisse du projet étant le paysage, les diverses théories doivent être étudiées avant d'entamer la réflexion. Cette démarche est donc très formatrice puisqu'elle oblige l'apprentissage des notions de paysage. Elle permet également de comprendre l'interaction sensible qui existe entre elles et l'architecture. Cette méthode peut toutefois s'avérer exigeante afin d'éclaircir la confusion qui englobe le terme « paysage ». C'est donc seulement après avoir fait de nombreuses lectures, qui permettent de bien maîtriser le sujet, que l'architecture peut être abordée.

La conception du projet a permis de démontrer que les notions de paysage ainsi que l'analyse du site peuvent générer des pistes de développement concrètes afin de concevoir le projet d'architecture. Ce processus a également déterminé l'approche architecturale appropriée afin de respecter l'identité du site tout en enrichissant l'expérience que l'observateur entretient avec son environnement. Finalement, la recherche-crédation du projet présenté ici fut passionnante à réaliser. Cette réflexion est la dernière étape de la formation académique, mais elle sera sans doute poursuivie dans mes projets futurs puisque, porteur d'une identité, le paysage fera toujours l'objet d'un questionnement fondamental.



Figure 62: Projet comme synthèse du paysage _ lanterne dans la nuit

Bibliographie

Monographies

Albert, Georges (1976). *Paysages et pertinence architecturale*. Genève : C.R.A.A.L., 259 p.

Béguin, François (1995). *Le paysage : un exposé pour comprendre : un essai pour réfléchir*. Paris : Flammarion, 126 p.

Bernadette, Lizet et François de Ravignan (1987). *Comprendre un paysage : guide pratique de recherche*. Paris : Institut national de la recherche agronomique, 147 p.

Berque, Augustin, Michel Conan, Pierre Donadieu, Bernard Lassus et Alain Roger (1994). *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel : Champ Vallon, 122 p.

Berrizbeitia, Anita et Linda Pollack (1999). *Inside Outside; Relation Between Architecture and Landscape*. Gloucester, Mass. : Rockport Publishers, 191 p

Booth, Normand (1983). *Basic Elements of Landscape Architectural Design*. New-York: Elsevier Science Publishing Co., Inc., 315 p.

Cauquelin, Anne (2000). *L'invention du paysage*. Paris : Quadrige/PUF, 181 p.

Centre culturel suisse (2001). *Matière d'art; architecture contemporaine en suisse*. Paris. S.m.

Clark , Roger H. et Michael Pause Hoboken (2005). *Precedents in architecture : analytic diagrams, formative ideas, and partis*. N.J. : Wiley, 306 p.

Collot , Michel (1988). *L'horizon fabuleux*. Paris : J. Corti, 224 p.

Ducrot D. (2005) *Méthodes d'analyse et d'interprétation d'images de télédétection multi-sources, extraction de caractéristiques du paysage*. Mémoire d'HDR, INP Toulouse, 240 p.

Leblanc, Linda (1993). *Paysages*. Paris : Le Moniteur, 119p.

Luginbühl Y. (2000). *Le paysage, le qualitatif et le quantitatif, Politiques publiques et paysages*. Actes du séminaire d'Albi, 28-30 mars 2000, p 59-64.

Moore, Lidz (1994). *Water and Architecture*. New-York: Harry N. Abrams Inc, 224 p.

Norberg-Schulz, Christian (1981). *Genius loci : paysage, ambiance, architecture*. Bruxelles : P. Mardaga, 213 p.

Prelorenzo, Claude (1993). *La Ville au bord de l'eau : une lecture thématique*. Marseille : Parenthèses, 109p.

Roger, Alain (1998). *Court traité du paysage*. Paris: Gallimard, 199 p.

Université St-Étienne, (1983). *De Lire le(s) paysages. Acte du colloque des 24-25 novembre*. Centre interdisciplinaire d'Étude et de Recherches sur l'Expression Contemporaine, 314 p.

Périodiques

Brossard T., Joly D., Laffly D., Vuillod P., Wieber J-C. (1994), « Pratique des systèmes d'information géographique et analyse des paysages », *Revue internationale de géomatique*, vol.4, n°3-4, p. 43-256

Flatrès-Mury (1982). « Analyse et évaluation des paysages ». *Revue de géographie de Lyon*. Vol. 57, n° 57-4, p. 343-363.

Green, Ray (1999) « Meaning and form in community perception of town character », *Journal of Environmental Psychology*, vol.19 (4), p. 311-329.

Sites internet

Notre Hôtel. [En ligne] www.hoteltadoussac.com (page consultée le 9 décembre 2010)

SÉPAQ. [En ligne] <http://www.sepaq.com/pq/ssl/information.dot> (page consultée le 12 décembre 2010)

Recueil de notes, thèse, rapport, cédérom

(1997). *Noms et lieux du Québec : si chaque lieu m'était conté (Cédérom multimédia)*. Commission de toponymie du Québec. Les Publications du Québec, Micro-Intel.

Guney, Ali (2000). *Architectural precedent analysis, a Cognitive Approach to Morphological Analysis of buildings in relation to design process*. Thèse de maîtrise, Delft University of Technology.

Limoges, Benoit (2002). *ZICO de Tadoussac, une fenêtre sur la Boréale, plan de conservation*. Union québécoise pour la conservation de la nature, Parc du Saguenay, la Fédération canadienne de la nature et Études d'oiseaux Canada, vi + 69 pages

Marty, Gilles (2009). *Atelier avancé 2*. Recueil inédit, Université Laval.

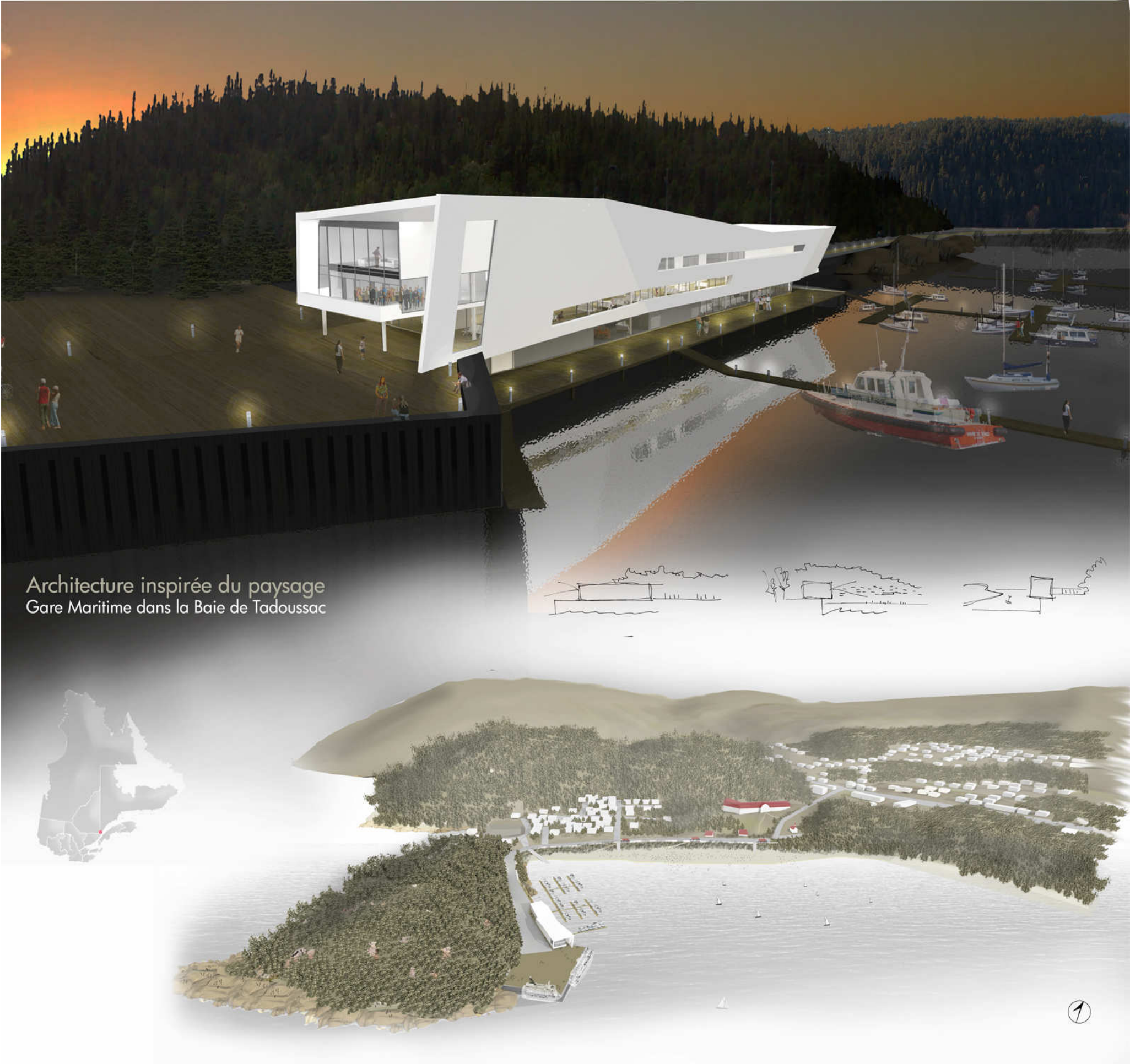
Ministère de la culture (1983). *Tadoussac, un patrimoine à préserver*. Québec, Publications Québec, 49 p.

Entrevue

Le terminal maritime de la baie de Tadoussac (décembre 2010). Émilie Cayer Huard, Conseillère en développement touristique, Municipalité de Tadoussac. Entrevue par Annie Malouin. (30 min)

Dictionnaire

Robert, Paul (2010). *Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert*, Langue française, Paris.



Analyse du paysage

la thèse développée dans le cadre de l'essai (projet) propose une réflexion sur l'influence qu'exerce un paysage sur le projet d'architecture. Elle permet d'engager une façon de lire et d'analyser le paysage afin de dégager des champs d'action pour la transformation d'un lieu qui sera, dans le cadre de ce travail, l'implantation d'une gare maritime à Tadoussac. Elle vise à démontrer par l'étude des paysages qu'il est possible d'intégrer un bâtiment même de très grande dimension à l'environnement dans lequel il s'insère. Par l'implantation de ce bâtiment en bout de quai, l'essai (projet) vise donc la question de l'intégration des bâtiments portuaires à leur environnement naturel et bâti. La démarche considère plusieurs composantes générant le caractère identitaire du paysage en général et du paysage maritime en particulier. Les notions de lecture de paysage et de composition dont elle s'inspire ont servi de ligne directrice pour l'élaboration du projet. Ce projet d'architecture propose la réalisation d'un plan d'ensemble pour le quai et la promenade bordant la baie ainsi que le bâtiment du terminal.

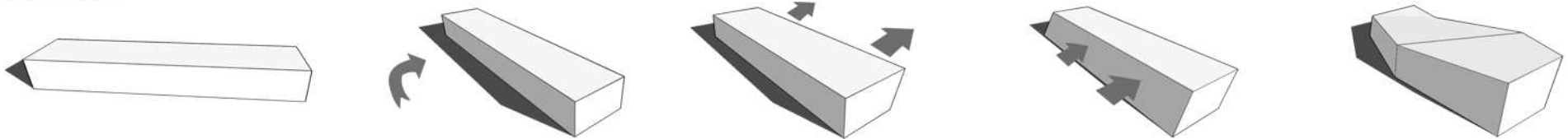
Analyse perceptuelle



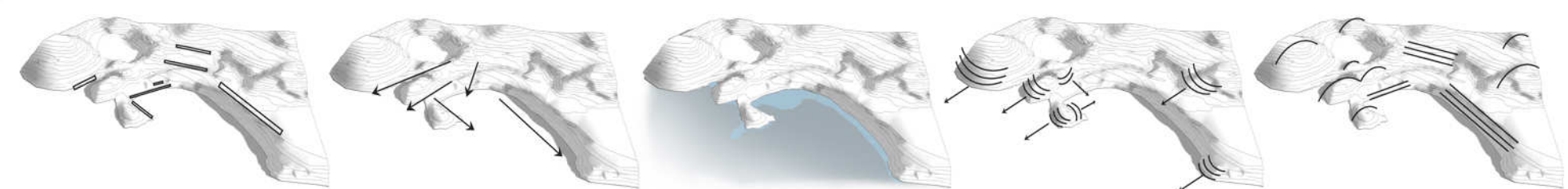
Ambiances paysagères | Brume, reflets, horizontalité, isolement, mystère, irréalisme

Points de vue | Axes visuels concentrant le regard vers le quai

Synthèse formelle



Analyse visuelle



Implantation humaine
Il est possible d'observer un dialogue qui se crée entre l'eau et la terre particulièrement lorsque l'on observe la façon dont l'humain s'est implanté le long de cette limite. Ce dialogue génère une linéarité présente à la fois dans les plateaux des dunes de sable et sont aussi renforcés par l'horizon créé par le passage du fleuve St-Laurent.

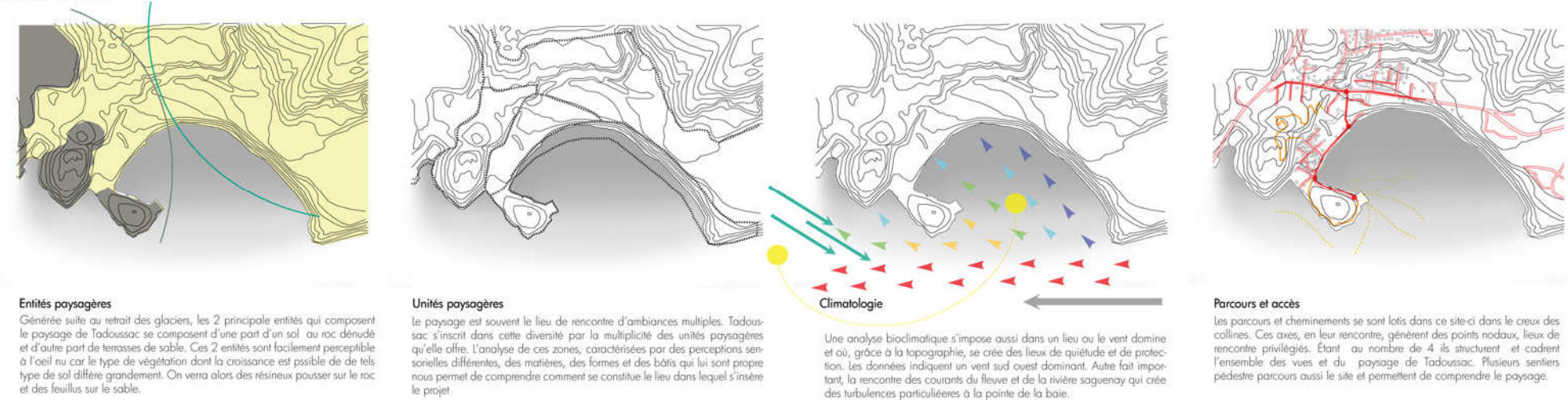
Axes visuels
La forte variation de dénivellation génère des axes topographiques et visuels qui organisent le village. Ces axes orientent la vue des passants et dirigent le regard vers des points fixes. Ce sont de ces points et de ces axes parcourus chaque jour par les habitants, que les formes du présent projet ont émergées.

Hydrographie
Tadoussac ne serait pas ce qu'elle est sans la présence de l'eau qui à marée haute limite le promenade, mais qui à marée basse révèle des lieux qui invitent à la pause. La proximité de l'eau a depuis toujours fasciné l'humain qui cherche à s'en rapprocher par tous les moyens comme dans ce cas-ci avec la longue promenade de bois aménagée perchée le long de la baie.

Forces topographiques
Le paysage de Tadoussac est marqué par une topographie prononcée. Du au passage des glaciers qui ont donné cette forme particulière au Fjord de la rivière Saguenay, on distingue plusieurs collines en succession aux limites arrondies. Les forces qui en émergent sont perçues ici comme l'esprit du lieu.

Géométrie
Du côté de la rivière Saguenay, les avancées successives plongeant dans l'eau fragmentent le paysage. Du côté du fleuve, les dépôts de la fonte des glaciers qui ont laissé se déposer sous forme de terrasses de grandes quantités de sable. Elles génèrent une multitude de plateaux qui semblent s'empiler les uns sur les autres.

Analyse factuelle



Entités paysagères
Générée suite au retrait des glaciers, les 2 principale entités qui composent le paysage de Tadoussac se composent d'une part d'un sol au roc dénudé et d'autre part de terrasses de sable. Ces 2 entités sont facilement perceptible à l'œil nu car le type de végétation dont la croissance est possible de de tels type de sol diffère grandement. On verra alors des résineux pousser sur le roc et des feuillus sur le sable.

Unités paysagères
Le paysage est souvent le lieu de rencontre d'ambiances multiples. Tadoussac s'inscrit dans cette diversité par la multiplicité des unités paysagères qu'elle offre. L'analyse de ces zones, caractérisées par des perceptions sensorielles différentes, des matières, des formes et des bôis qui lui sont propre nous permet de comprendre comment se constitue le lieu dans lequel s'insère le projet

Climatologie
Une analyse bioclimatique s'impose aussi dans un lieu où le vent domine et où, grâce à la topographie, se crée des lieux de quiétude et de protection. Les données indiquent un vent sud ouest dominant. Autre fait important, la rencontre des courants du fleuve et de la rivière saguenay qui crée des turbulences particulières à la pointe de la baie.

Parcours et accès
Les parcours et cheminements se sont logés dans ce site-ci dans les creux des collines. Ces axes, en leur rencontre, génèrent des points nodaux, lieux de rencontre privilégiés. Étant au nombre de 4 ils structurent et cadrent l'ensemble des vues et du paysage de Tadoussac. Plusieurs sentiers pédestre parcours aussi le site et permettent de comprendre le paysage.

Analyse historique

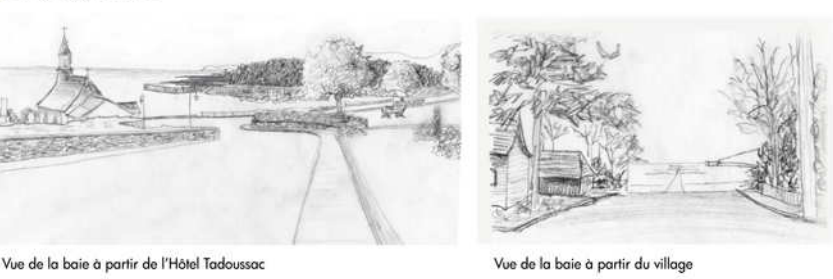


1865

1906

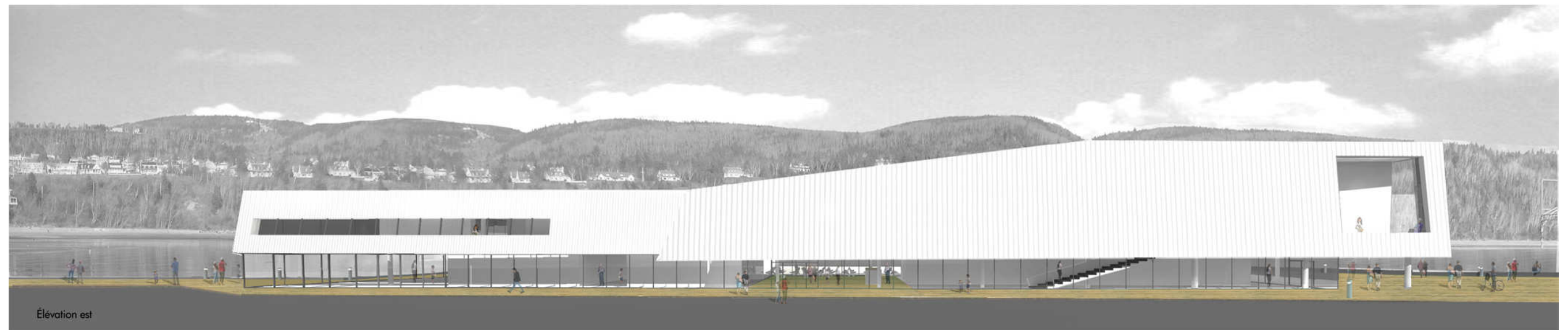
2001

Analyse graphique

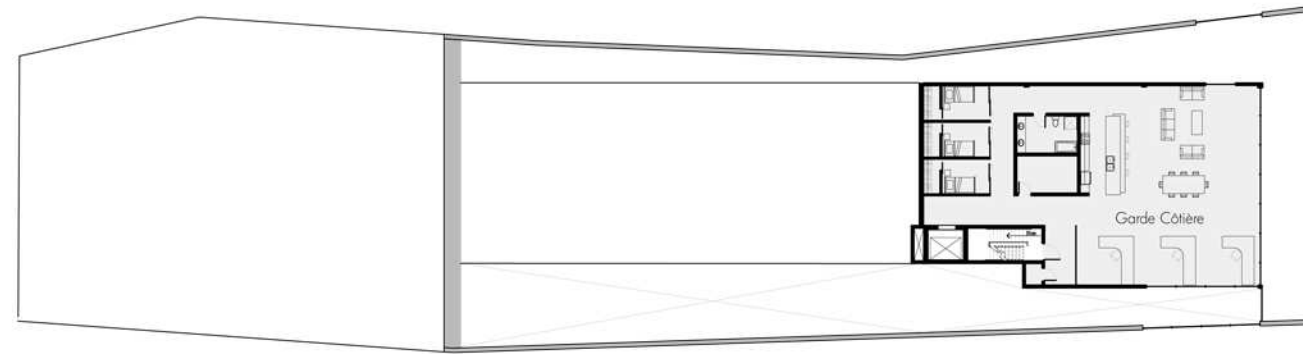


Vue de la baie à partir de l'Hôtel Tadoussac

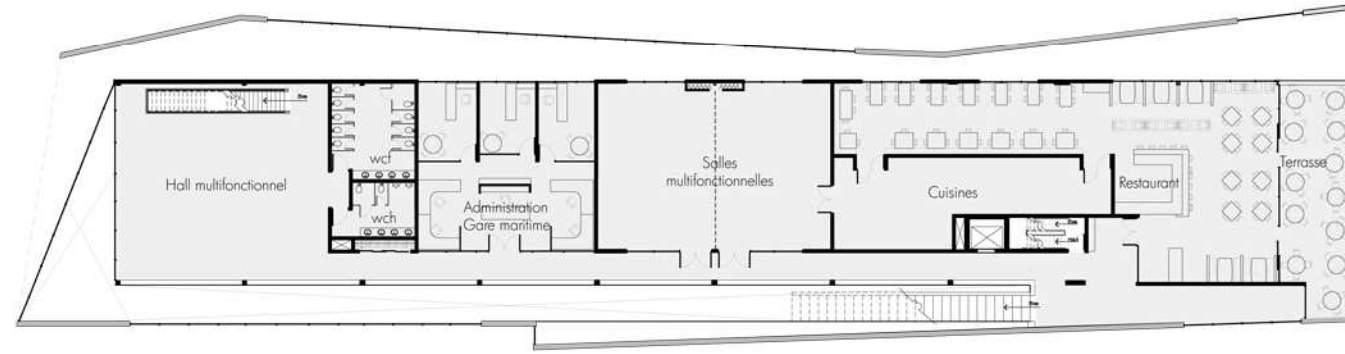
Vue de la baie à partir du village



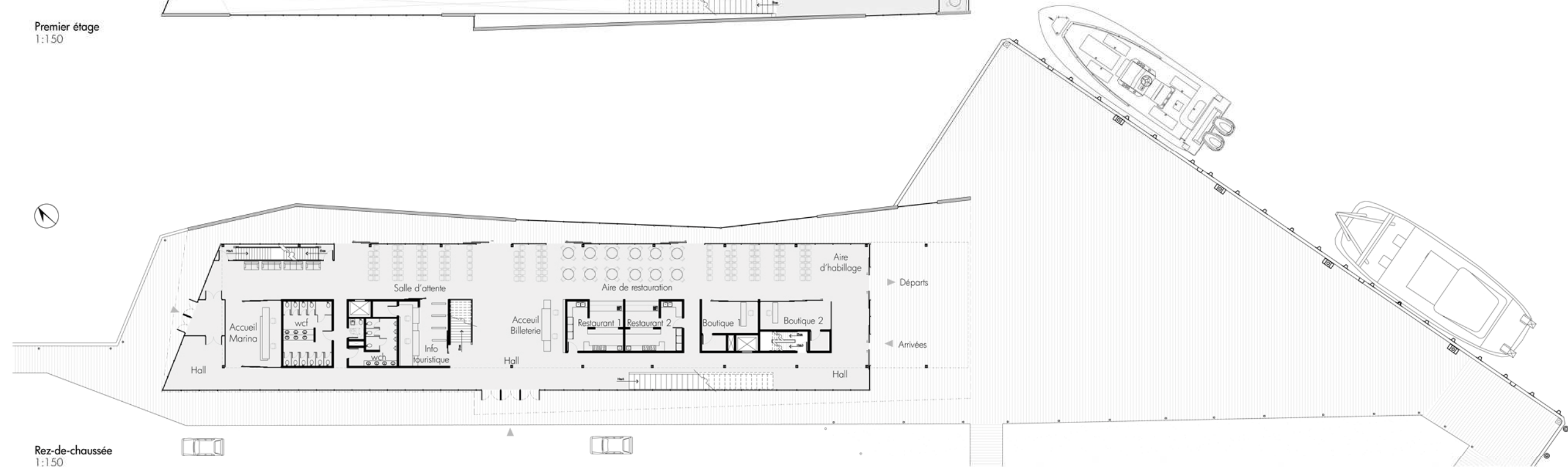
Deuxième étage
1:150



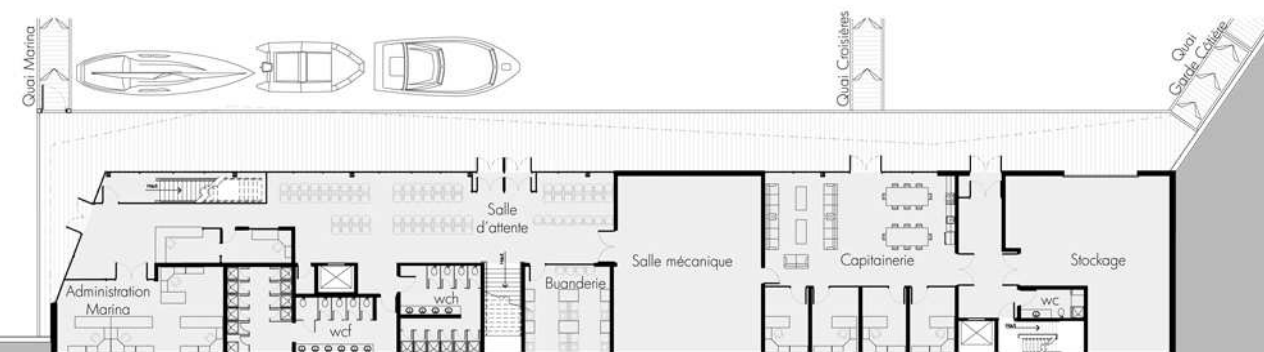
Premier étage
1:150



Rez-de-chaussée
1:150



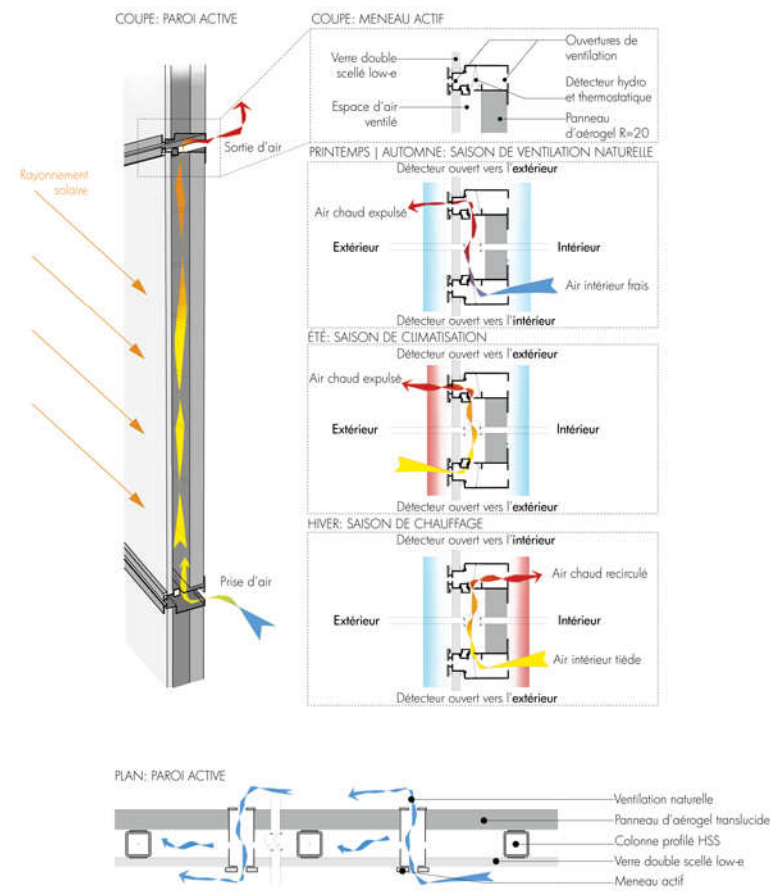
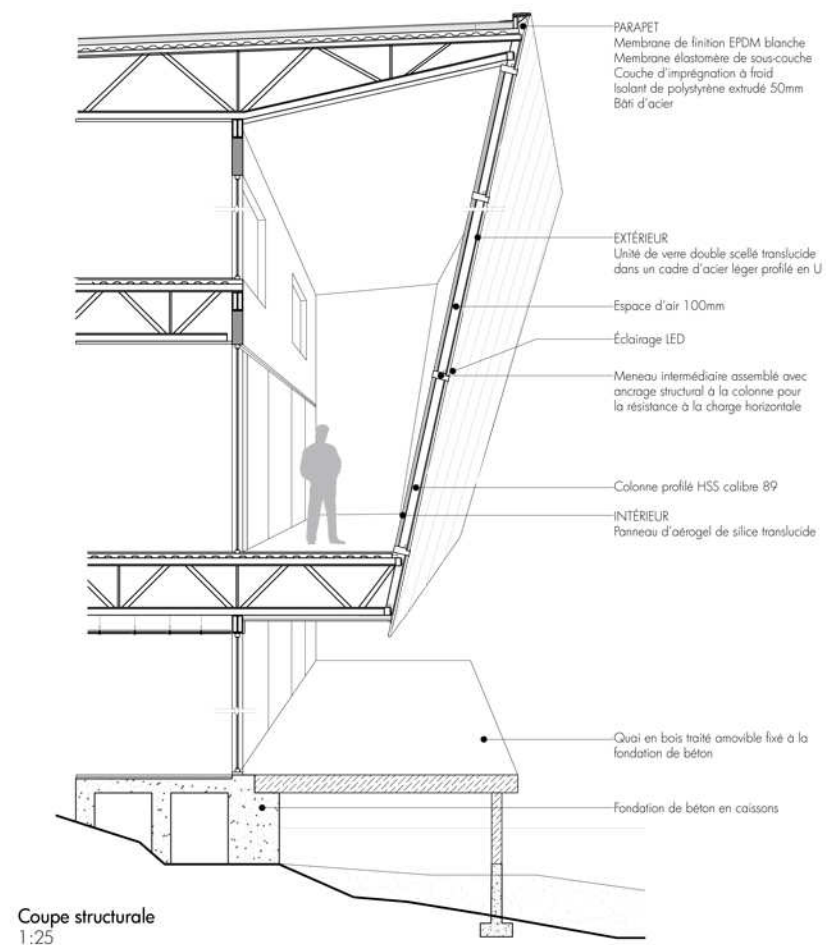
Sous-sol
1:150



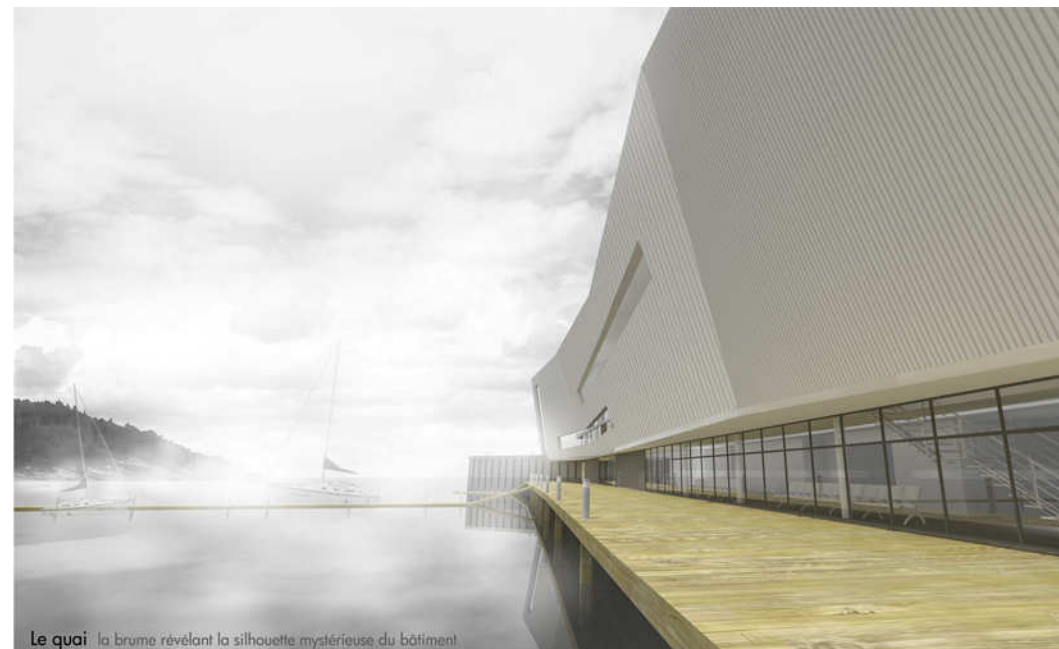
Le patrimoine bâti - caractère maritime

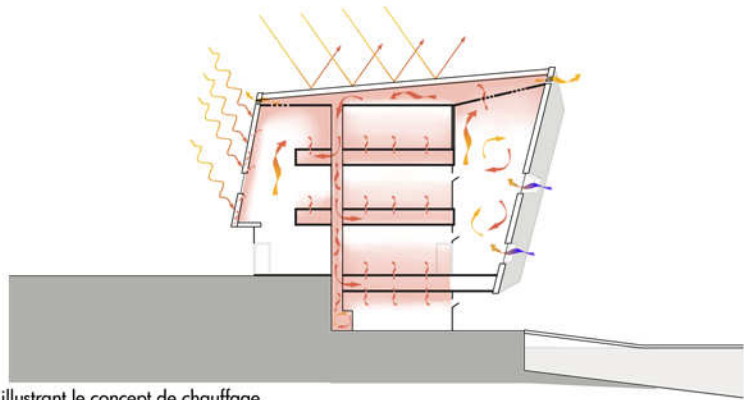
Depuis toujours on accède à Tadoussac par voie maritime. Que ce soit les amérindiens qui s'y réunissaient pour la fête des récoltes à la fin de l'été ou les colons qui venait y échanger des fourrures, encore aujourd'hui le seul moyen d'y s'y rendre est par le traversier. Ce caractère maritime est donc omniprésent dans la ville. La promenade en surplomb de la plage qui nous permet de contempler la marina ou le petit village de l'Anse-à-l'eau où les marins et pêcheurs résident depuis la vieille époque.

Le patrimoine architectural de Tadoussac présente une grande diversité de bâtiments. On retrouve chez ces derniers des caractéristiques similaires tel que la présence fréquente de balcon et d'annexes. Les plans simples et les fenêtres carrées tripartites sont aussi une caractéristiques du bâti traditionnel que l'on retrouve dans ce petit village maritime. L'Hôtel Tadoussac est sans contredit l'élément central de ce patrimoine bâti. Son gabarit ainsi que ses toitures en versants nous en dit long sur le caractère et la tradition constructive du milieu.

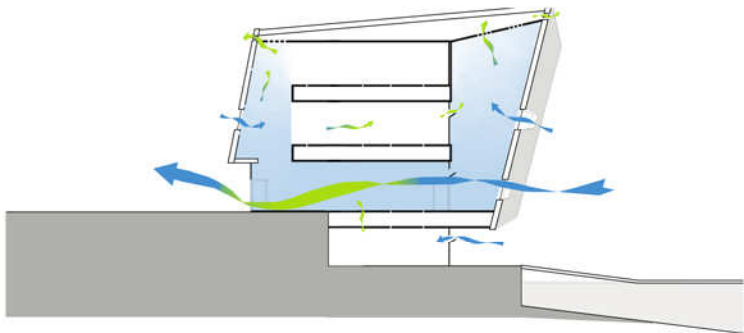


Détails de la coquille
1:10

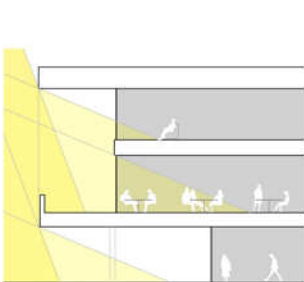




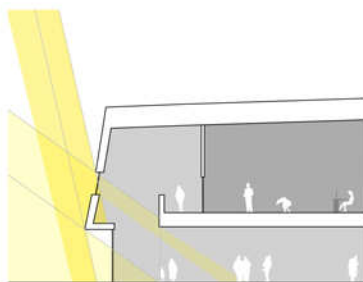
Coupe illustrant le concept de chauffage



Coupe illustrant le concept de ventilation naturelle



Coupe de la façade sud



Coupe de la façade ouest

Saison estivale | Protection contre le rayonnement solaire
 Saison hivernale | Pénétration plus profonde de la lumière - Gains thermiques



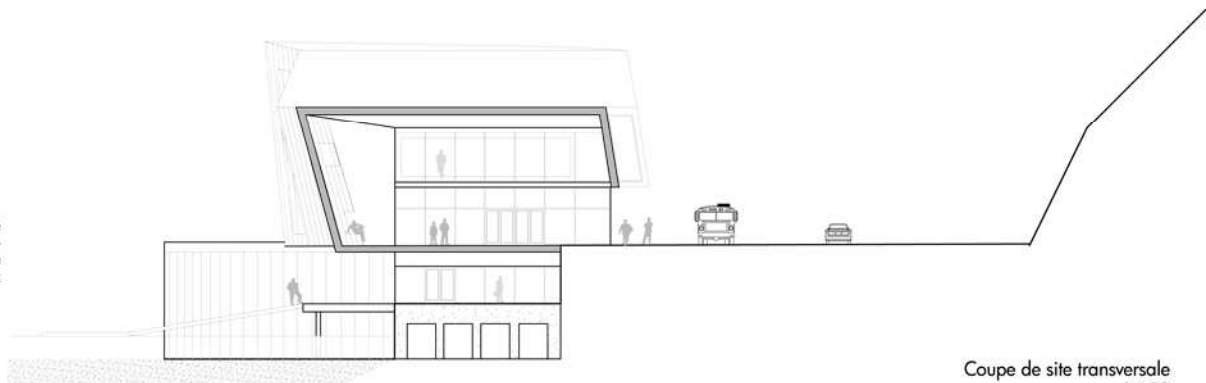
L'histoire - s'acclimater aux changements
 Le village de Tadoussac est reconnu comme le plus vieux du Québec. Il constitue un bastion de l'histoire de la colonisation de la Nouvelle-France. Les événements qui ont marqué la petite histoire de Tadoussac se déroulent à trois époques qui se chevauchent parfois : le commerce des fourrures (1600 à 1859), l'industrie du bois (1838-1897) et le tourisme (1862 à aujourd'hui). Tadoussac est donc le premier établissement français nord-américain au nord de la Floride. Milieu rude à prime à bord, les premiers colons qui s'y sont installés ont dû faire preuve d'ingéniosité pour braver les tourmentes des saisons. Force de s'acclimater ils ont élaborés des techniques constructives pour évoluer avec les humeurs changeantes de dame nature afin d'en faire bénéficier leurs habitations ainsi que toutes celles du hameau du village.



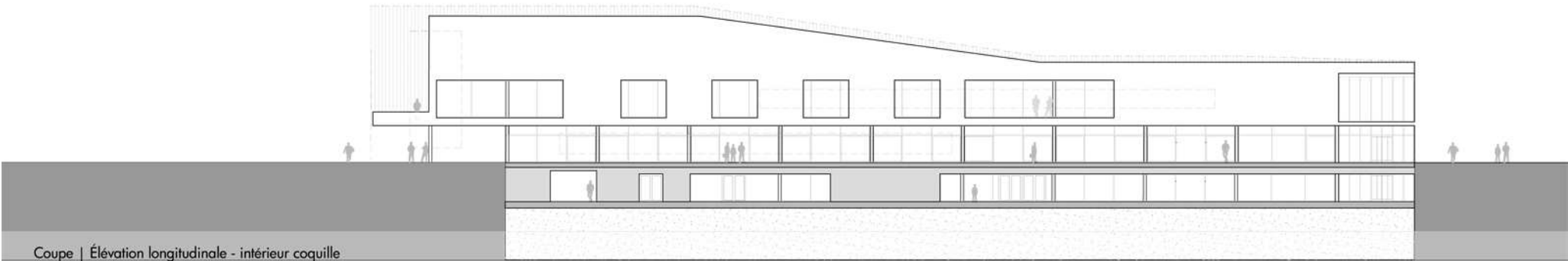
Hall d'entrée sobriété des volumes et matériaux pour laisser place au paysage



Arrivée nord poursuite de la promenade vers une perspective nouvelle de la baie



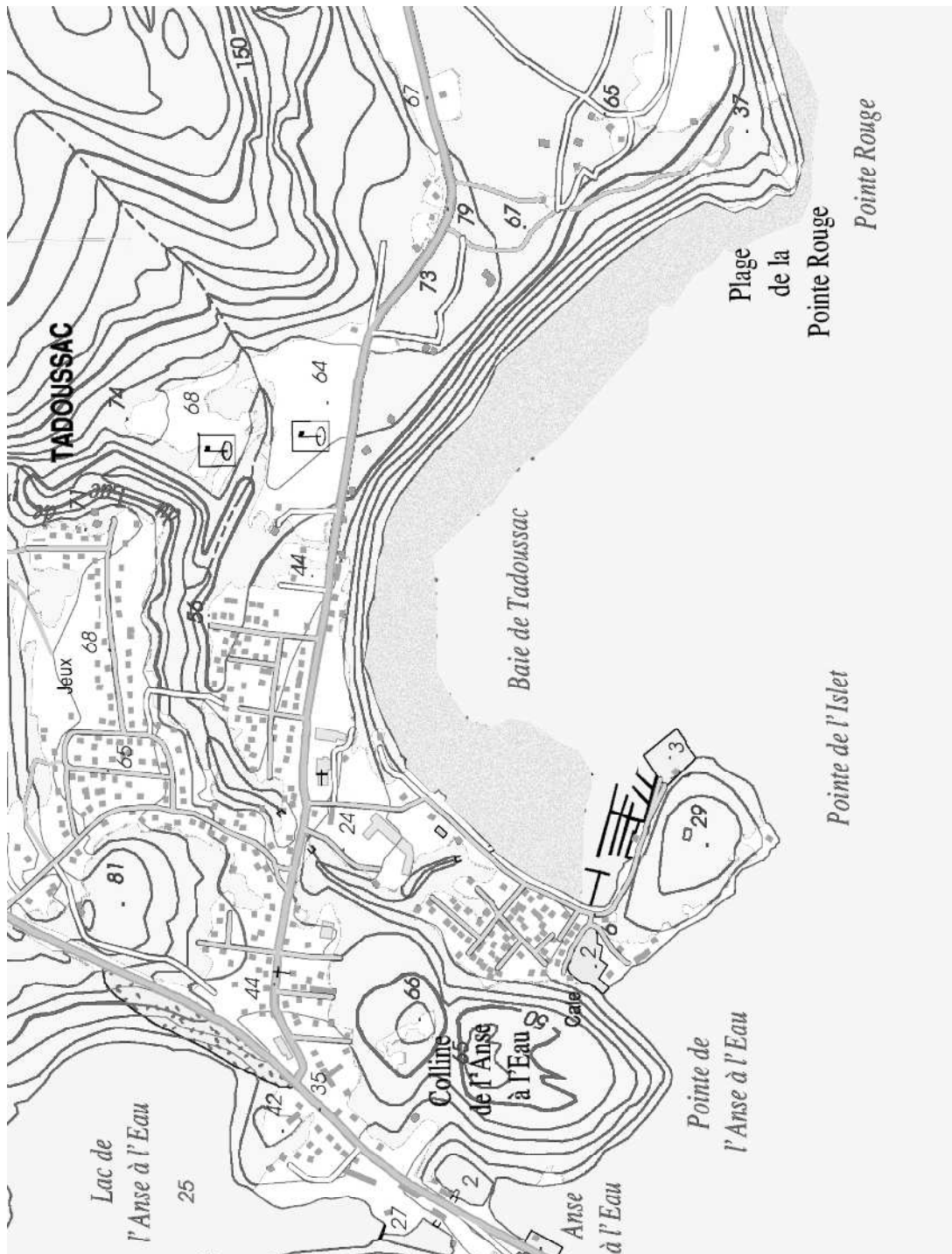
Coupe de site transversale
1:150



Coupe | Élévation longitudinale - intérieur coquille
1:150

Annexe 2

Carte de Tadoussac



Annexe 3

Grille d'analyse du paysage selon Charles Avocat

1. Approche sensorielle

- Moyen de découverte
infrastructure, points de vue, etc.
- Description
volumes, formes, plans, trames, lignes, couleurs, mouvement, odeur, bruit
- Échelles de perception
interne, lisibilité, complexité,
- Conclusion : définition d'une ambiance paysagère.

2. Analyse des caractères du paysage

- Organisation dans l'espace
unité / diversité, monotonie / contraste, homogénéité / hétérogénéité, etc.
- Organisation dans le temps
pérennité / éphémère, permanence / mutation, constance / évolution, etc.
- Conclusion : définition du caractère dominant.

3. Composantes socio-économiques

- Habitats
type, architecture, organisation
- Activités
agriculture, industrie, commerce, tourisme
- Infrastructures
lignes, routes, voies ferrées, canaux, sentiers
- Usages et pratiques
fréquentation, accessibilité
- Conclusion : symbolique et valeur culturelle du paysage.

4. Composantes naturelles

- Incidence du climat
- Présence du relief
- Réseaux hydrographiques
- Formations végétales

5. Conclusion

Valeur patrimoniale écologique, historique, touristique, économique du paysage

